

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel  
Faculté des Sciences et de la Technologie

**Département d'Architecture**



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :  
**MASTER ACADEMIQUE**

Filière :  
**ARCHITECTURE**

Spécialité :  
**ARCHITECTURE**

Présenté par :  
**Messaoud FERMAS**

**THEME :**

**Les espaces publics dans les grands ensembles d'habitat : facteur de  
cohésion sociale.**

**Cas de Harraten.**

Date de la soutenance : 12/11/2020

Composition du jury :

SOUKEHAL.B	MCB, Université Mohamed Seddik BENYAHIA-Jijel, Président du jury.
HALLALI	MAA, Université Mohamed Seddik BENYAHIA-Jijel, Encadrant du mémoire.
BOUTELLIS.T	MAA, Université Mohamed Seddik BENYAHIA-Jijel, Membre du jury.



## REMERCEMENTS

*Tout d'abord nous remercions le bon dieu le tout puissant pour son aide et pour nous avoir donné la patience et la volonté pour réussir ce modeste travail.*

*A nos chers parents qui nous ont soutenues durant toutes nos années d'études pour leurs sacrifices.*

*La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre reconnaissance.*

*Nous voudrions tout d'abord adresser toute notre gratitude à l'encadreur de ce mémoire, Mme HALAL IBTISSEM, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.*

*Nous souhaitons ainsi, remercier tous les membres de nos jurées Pour l'intérêt qu'ils l'ont manifesté pour ce travail et les discussions que nous avons pu avoir et qui nous ont permis de progresser et qui nous ont ouvert de nouvelles perspectives.*

*Nous désirons aussi remercier les enseignants de département d'architecture, qui nous ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires.*

*Nous voudrions exprimer notre reconnaissance envers les amis et collègues qui nous ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de ma démarche.*

## *Dédicace*

*Merci Allah de m'avoir donné la capacité d'écrire et de réfléchir, la force d'y croire, la patience d'aller jusqu'au bout. Je dédie ce Modeste travail :*

*A mes chers parents qui m'ont soutenu, orienté et encouragé par leur amour, leurs sacrifices et leur patience, durant ces années d'études, pour que je puisse atteindre mes objectifs.*

*A mes chers frères, mes chères sœurs, qui m'ont chaleureusement supporté et encouragé tout au long de mon parcours.*

*A ma grande famille, mes proches et à ceux qui me donne de l'amour et de la vivacité.*

*A mon encadreur Mme HALAL IBJISSEM pour son aide et sa précieuse attention.*

*A tous mes amis qui m'ont toujours encouragé, et à qui je souhaite plus de succès.*

*MESSAOUD*

# TABLES DES MATIERES

Dédicace.....	I
	II
Remerciements.....	III
Table des matières.....	III
Liste des figures.....	III
Liste des tableaux.....	III
Liste des abréviations.....	III

## INTRODUCTION GENERALE

Introduction.....	1
Problématique.....	2
Questionnement.....	3
Hypothèses de la recherche.....	3
Objectifs de la recherche.....	3
Méthodologie de la recherche.....	3
Structure du mémoire .....	4

## CHAPITRE 01 : ESPACE PUBLIC : NOTIONS ET CONCEPTS

Introduction .....	5
<b>I.</b> 1. Définition de l'espace public.....	5
2. Caractéristiques des espaces publics.....	6
2.1. Formes des espaces publics.....	6
2.2. Fonctions et usages des espaces publics.....	6
3. Les angles de lecture de l'espace public.....	7
3.1. Une lecture spatiale et paysagère.....	7
3.2. Une lecture juridique.....	7
3.3. Une lecture urbaine et sociale.....	7
	<b>III</b>

<b>II.</b>	Aperçu historique sur les espaces publics.....	8
	1. L'agora grecque .....	8
	2. Le Forum Romain .....	9
	3. L'époque médiévale .....	10
	4. La renaissance .....	11
	5. La période classique .....	14
	6. La période moderne .....	15
<b>III.</b>	Le rôle des espaces publics .....	16
	1. Un lieu de structuration de l'espace urbain.....	16
	2. Un lieu de mixité et de cohésion sociale.....	17
	3. Un espace de communication et d'information .....	17
<b>IV.</b>	L'insécurité dans l'espace public .....	17
<b>V.</b>	Les enjeux de l'espace public .....	18
	1. Les enjeux économiques .....	18
	2. Les enjeux sociaux et culturels .....	18
	3. Les enjeux esthétiques .....	19
<b>VI.</b>	Les types des espaces publics .....	19
	1. La circulation urbaine .....	19
	1.1. La Rue .....	19
	1.2. L'avenue .....	20
	1.3. L'impasse .....	21
	1.4. Le passage .....	21
	2. Les places publiques .....	22
	3. Jardin public .....	22
	4. L'esplanade .....	23
	5. La promenade publique .....	24
	6. Le square .....	24
	7. Le parc urbain .....	25
	<b>Conclusion chapitre 01:</b> .....	25

## CHAPITRE 02: LES GRANDS ENSEMBLES D'HABITAT

Introduction .....	26
<b>I.</b>	
1. Définition du concept .....	26
2. Naissance de la notion Grand Ensemble .....	27
3. L'origine des grands ensembles .....	28
4. La genèse des grands ensembles .....	29
4.1. Le Chaos de la ville industrielle et la naissance des utopies urbaine .....	29
4.2. La Charte d'Athènes et la naissance des grands ensembles.....	32
5. Caractéristique formelles du grand ensemble .....	35
<b>II.</b>	
1. La politique de l'habitat en Algérie .....	39
1.1. Après L'indépendance de l'Algérie .....	39
1.2. La création des ZHUN .....	40
2. Les grands ensembles, un paysage en répétition .....	41
2.1. Un modèle fixe .....	41
2.2. La place de l'architecture et de l'habitat .....	41
2.3. Les affres d'un temps fixe .....	42
<b>III.</b>	
1. Le mode de production des grands ensembles, rationalisation et socialisation de l'habitat .....	43
2. Les grands ensembles, l'insécurité d'un lieu .....	45
2.1. Les défaillances du modèle urbain .....	45
2.1.1. La disparition du parcellaire .....	47
2.1.2. L'abolition de la rue .....	47
2.1.3. L'absence des limites .....	48
2.1.4. Une densité faible .....	48
2.1.5. Un espace fluide et transparent : l'émergence du sentiment d'insécurité .....	49
<b>IV.</b>	
L'espace public dans les quartiers d'habitation .....	50
1. La crise des espaces extérieurs dans les grands ensembles en Algérie .....	50
2. Les dysfonctionnements dans les Z.H.U.N .....	51
<b>Conclusion chapitre 02 :.....</b>	<b>52</b>

# **CHAPITRE 03 : PRESENTATION DE CAS D'ETUDE ET INTERPRETATION DES RESULTAS DE LA RECHERCHE :**

## **❖ CAS D'ETUDE :**

<b>Introduction.....</b>	<b>53</b>
1. Présentation générale de la ville de Jijel .....	53
2. Evolution spatiale de la ville .....	54
3. Tissu urbain .....	54
4. Choix du site d'intervention .....	55
5. Analyse du site d'intervention .....	55
5.1. Situation.....	55
5.2. Limite.....	55
5.3. Accès et accessibilité.....	56
5.4. Analyse morphologique du POS 25.....	57
5.5. L'Orientation.....	58
5.6. Structure spatiale.....	59
6. Présentation des espaces publics dans le cas d'étude .....	61
6.1. La forme des espaces publics .....	61
7. Méthodologie d'analyse .....	63
7.1. L'observation sur le terrain .....	63
7.2. L'enquête sociologique .....	63
<b>Conclusion cas d'étude.....</b>	<b>65</b>

## **❖ INTERPRETATION DES RESULTAS :**

<b>Introduction.....</b>	<b>66</b>
1. Résultat et interprétation des résultats du questionnaire .....	66
2. Synthèse.....	77
3. Propositions des personnes interrogées.....	78



<b>Conclusion</b> .....	79
Conclusion générale et recommandation .....	80
Références bibliographiques.....	82
Annexe.....	VII
ملخص.....	VII
Abstract.....	VII
Résumé.....	VII

## Liste des figures :

Figure 1.01 : Plan et restitution de L'agora de Millet.....	08
Figure 1.02 : l'agora hellénistique d'Assos .....	09
Figure 1.03 : Les ruines du forum romain .....	09
Figure 1.04 : Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue. Nord-ouest .....	09
Figure 1.05 : Vue aérienne de la Piazza S.Croce, avec l'église et le couvent .....	10
Figure 1.06: La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico .....	10
Figure 1.07 : Vue de place centrale de Brême .....	11
Figure 1.08 : Vue de la place du marché de Nuremberg .....	11
Figure 1.09: Les jardins de Versailles à paris .....	12
Figure 1.10: L'hôtel Condé à Paris.....	12
Figure 1.11: Plan de la place St- Pierre, à Rome .....	13
Figure 1.12: Photo de la place Saint-Pierre à Rome.....	13
Figure 1.13: Une allée promenade Tourny-Bordeau.....	14
Figure 1.14: Photo actuel du jardin de Tourny à Bordeaux.....	14
Figure 1.15: Place des Vosges, Paris .....	15
Figure 1.16 : Le tissu de la ville moderne.....	16
Figure 1.17: Rue de la Goutte-d'Or Paris.....	20
Figure 1.18 : Avenue de Flandre-Paris après réaménagement.....	21
Figure 1.19 : Aménagement de l'impasse du Trésor (Bandes végétalisées et plantation d'arbres) -Paris 2000.....	21
Figure 1.20 : Passage piéton et bornes anti-stationnement (Rue George Eastman) .....	21
Figure 1.21: Place de la République .....	22

Figure 1.22: Jardin éphémère sur la place de l’Hôtel de Ville Paris .....	23
Figure 1.23: esplanade du gros caillou-Lyon-France .....	23
Figure 1.24: Bassin de la Villette et quai de la Loire après réaménagement-France.....	24
Figure 1.25: Le square Boursas-Constantine -Algerie 2009.....	24
Figure 1.26: POP UP PARK – Madison Square -New York 2013. ....	25
Figure 1.27: parc communautaire Parc McKellar-Canada 2012. ....	25
Figure 2.28: la cité contemporaine 1922, avec ses traits révolutionnaires et son architecture moderne.....	33
Figure 2.29: Exemple d'une unité d'habitation, celle de Marseille en France .....	34
Figure 2.30: vue aérienne d’un grand ensemble : Gennevilliers/Le Luth, en France.....	34
Figure 2.31: Brasilia, quelques supers quartiers réalisés selon les fondements fonctionnalistes, grande monotonie.....	37
Figure 2.32: vue aérienne du quartier, Démocratie//Vénissieux en France.....	38
Figure 3.33 : Situation géographique de la ville de Jijel.....	53
Figure 3.34 : plan de situation de Harraten.....	55
Figure 3.35 : Les limites du POS 25.....	56
Figure 3.36 : L’accessibilité de site.....	56
Figure 3.37 : La topographie du cas d’étude.....	57
Figure 3.38 : La géologie de Harraten.....	58
Figure 3.39 : L’orientation du site.....	58
Figure 3.40 : L’emplacement de l’habitat individuel.....	59
Figure 3.41 : L’emplacement de l’habitat collectif. ....	59
Figure 3.42 : Equipement éducatif : CEM.....	60
Figure 3.43 : Maison de jeune.....	60
Figure 3.44 : Espace vert non aménagé.....	61

Figure 3.45 : représentation des espaces publics dans l’habitat collectif à Harraten.....	61
Figure 3.46 : espace vert. ....	62
Figure 3.47 : Aire de jeu pour enfants .....	62
Figure 3.48 : Répartition de l’échantillon par sexe.....	66
Figure 3.49 : Répartition par âge.....	66
Figure 3.50 : Situation familiale.....	67
Figure 3.51 : Niveau d’instruction.....	67
Figure 3.52 : Profession.....	67
Figure 3.53 : Durée d’occupation du quartier.....	68
Figure 3.54 : Membres de la famille.....	68
Figure 3.55 : Revenu.....	68
Figure 3.56 : Satisfaction.....	69
Figure 3.57 : Sentiment d’appartenance.....	69
Figure 3.58 : Vie association.....	69
Figure 3.59 : Sens d’égalité.....	70
Figure 3.60 : Interaction verbale. ....	70
Figure 3.61 : Relation amicale. ....	71
Figure 3.62 : L’état d’espace public.....	71
Figure 3.63 : L’espace de rencontre. ....	71
Figure 3.64 : Tissage des relations sociales. ....	72
Figure 3.65 : Service plus équipement. ....	72
Figure 3.66 : Les aménagements. ....	73
Figure 3.67 : Les activités.....	73

Figure 3.68 : Les services de gestion. ....	73
Figure 3.69 : Les inconvénients. ....	74
Figure 3.70 : collaboration. ....	74
Figure 3.71 : Accessibilité. ....	74
Figure 3.72 : Rôle de l'espace public. ....	75
Figure 3.73 : Sécurité. ....	75
Figure 3.74 : Utilisation des espaces publics. ....	75
Figure 3.75 : Taux d'utilisation des espaces publics. ....	76
Figure 3.76 : Fréquence d'utilisation.....	76
Figure 3.77 : Horaire d'utilisation des espaces publics.....	77
Figure 3.78 : Perception aire de jeux. ....	77

### **Liste des tableaux :**

Tableau 1 : Les angles de lecture de l'espace public urbain.....	07
--	----

## **Liste des abréviations :**

- CIAM : Congrès Internationaux D'architecture Moderne.
- ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité.
- HBM : Habitat Bon Marcher.
- HLM : Habitat à Loyer Modéré.
- ZHUN : Les Zones d'habitat Urbain Nouvelle.
- POS : Le Plan D'occupation des Sols.
- PDAU : Le Plan Directeur D'aménagement et D'urbanisme.
- CEM : Collège D'enseignement Moyen.

# CHAPITRE INTRODUCTIF

## **INTRODUCTION GENERALE**

La création et le développement de villes ou de territoires sont confrontés à de nombreux défis, notamment à l'urbanisation galopante et ses conséquences. Les enjeux de ces phénomènes se présentent différemment selon les échelles. Mais le défi principal est celui de la gestion urbaine, en particulier le défi de l'espace public. En effet, l'influence des différents phénomènes urbains se reflète dans ce niveau spatial, mais c'est aussi l'échelle d'interaction sociale la plus intense et la plus évidente.

Depuis la nuit des temps l'Humain n'a pas cessé d'améliorer les espaces publics qu'il occupe pour qu'une meilleure qualité de vie prenne sa place dans le processus de son propre développement et atteindre ainsi l'objectif de l'épanouissement et de la perfection de la vie humaine.

L'espace public, la réalité physique offerte aux personnes ; tout le monde peut voir que c'est la matière première de l'image de la ville et une part importante de l'urbanisme. Et donc notre intérêt pour eux est une indication de notre préoccupation pour l'environnement et du style de vie de toute la population.

Comment pouvons-nous parler des espaces publics en Algérie, l'un des pays du tiers monde ? Ils sont principalement résidentiels et ne disposent pas des aménagements nécessaires c'est le premier constat que l'on puisse faire. Plus encore, les grands ensembles d'habitats ne sont pas limités qu'à l'hébergement, mais peuvent également offrir un style de vie approprié à l'extérieur d'habitation grâce à ce qui est considéré comme des espaces publics pour se reposer. Le plaisir personnel est aussi un lieu d'échange d'idées et de culture, est un lieu d'interaction sociale.

La cohésion sociale est un concept important utilisé pour décrire et exprimer le pouvoir des relations qui lie les individus les uns aux autres dans la communauté, les lieux dédiés à la cohésion sociale sont les agglomérations urbaines, des villages aux villes en passant par les petites zones résidentielles et les grands ensembles d'habitat.



- **Problématique :**

La ville est considérée comme un miroir de la communauté qui exprime son patrimoine historique, culturel et social ; les développements récents ont permis de découvrir une détresse importante dans les villes du monde entier en raison de la croissance démographique, qui a changé le profil des villes.

Après l'indépendance, les villes algériennes ont connu une croissance démographique et un exode rural important qui a conduit à une concentration d'habitants qui a mis la pression sur la zone urbaine à travers la crise du logement, ce qui a conduit à la production des logements de la taille qui ne répondent pas aux besoins de la population et donc à l'émergence de grands ensembles d'habitats relativement renfermés sur eux-mêmes.

L'espace public des grands ensembles d'habitats est un élément fondamental, il est le lieu d'exercice de la citoyenneté et permet les interactions sociales la construction d'un sentiment d'appartenance, d'un sens de la communauté. Il devrait refléter l'idéal d'égalité de nos sociétés, encourager la diversité des échanges sociaux et d'assurer le lien social collectif et le renforcement de cohésion sociale.

Aujourd'hui les villes algériennes et Jijel en particulier est confrontée à toute une série de problèmes dans les grands ensembles d'habitats, problème de cohésion sociale lié à l'absence ou au manque des espaces publics, ce problème s'est étendu par rapport à la conception globale de l'espace urbain, et la grande différence entre l'espace conçu et l'espace vécu où les autorités rajoutent certains composantes d'une manière irréfléchie et ne s'intéresse pas aux espaces publics dans la majorité des réalisations, où l'on remarque l'apparition de certaines nouvelles composantes pensées et réalisées de manière illégale par les occupants eux-mêmes sous forme de squats de terrain qui réduit l'espace et nous donne une mauvaise qualité de l'espace public.

L'insuffisance des équipements publics, la crise de chômage et le mauvais usage de l'espace public provoque l'insécurité et l'inconfort ce qui affecte la cohésion sociale dans la société, l'absence de contact et l'échange d'idée entre les habitants font que l'espace public perd son efficacité et sa valeur.

Partant de ce constat, quelques questions au-delà de la vie urbaine, de ses espaces publics et de leur impact sur les relations sociales nous viennent à l'esprit.

- **Questionnements :**

- ✓ Quelles sont les paramètres ou les éléments qui favorisent l'interaction sociale ?

- **Hypothèse :**

- ✓ Les espaces publics semblent être un instrument efficace pour promouvoir la cohésion sociale et ils sont des lieux d'interaction sociale qu'il faut exploiter, les autorités concernées doivent leur accorder l'importance qui leur revient en les préservant pour les usagers.

- **L'objectif de la recherche :**

L'objectif principal de cette étude est :

Démontrer que les lieux publics de qualité aident les villes à promouvoir la cohésion sociale, des quartiers et des communautés dans l'ensemble des villes. Partant de cette affirmation, il y a lieu de :

- ✓ Identifier les différents problèmes liés à l'espace public qui ont une incidence sur la cohésion sociale.
- ✓ comprendre aussi le mode de gestion des espaces publics pour être plus attractifs et efficaces dans les grands ensembles d'habitats.

- **Démarche méthodologique :**

Afin de mener à bien notre travail, nous allons suivre la démarche méthodologique suivante :

- ❖ **Une approche théorique :**

Elle consiste à collecter le maximum d'informations se rapportant à notre thème de recherche à travers :

- ✓ Une recherche bibliographique : ouvrages, mémoires, revues, articles...etc.
- ✓ Une recherche électronique qui nous sera bénéfique : articles, documentaires...etc.

### ❖ **Une approche opérationnelle :**

Elle est consacrée essentiellement au travail de terrain afin de tirer une synthèse globale sur le site d'étude.

- ❖ Les différents outils méthodologiques utilisés sont : la prise de photos, les entretiens et les discussions, questionnaire et l'observation.

### • **Structure du Mémoire :**

Ce mémoire est partagé en deux parties englobant trois chapitres traitant l'aspect théorique et opérationnel de l'étude, en plus d'une introduction et conclusion générale :

**L'introduction générale :** elle expose la problématique d'étude, les hypothèses, l'objectif du travail.

### ❖ **Partie théorique :**

#### **Chapitre 1 : Espace public : Notions et concepts**

Ce chapitre est un aperçu sur l'espace public ses définitions, son historique, notion de base...etc.

#### **Chapitre 2 : Les grands ensembles**

Ce chapitre est un descriptif des grands ensembles d'habitat, ses caractéristiques et leur mode de production ainsi que les espaces publics dans les quartiers d'habitations.

### ❖ **Partie analytique :**

#### **Chapitre 3 : Présentation du cas d'étude et interprétations des résultats de la recherche**

Ce chapitre est consacré à la présentation du cas d'étude, méthode, outil de recherche et à l'interprétation des résultats de la recherche.

**Conclusion générale.**

**Annexes.**

**Résumé.**

CHAPITRE 01 :  
ESPACE PUBLIC :  
NOTION ET  
CONCEPT

Le travail de recherche de ce chapitre sera concerné au concept « ESPACE PUBLIC », on essaiera afin de donner quelques définitions, leur aperçu historique, ses rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain, ses enjeux. Ainsi qu'une présentation des angles de lecture de ces espaces et essayer de comprendre les types des espaces publics et leur importance dans les sociétés humaines.

## **1. Définition du concept espaces publics :**

L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante dix. Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus.

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public. L'espace public constitue un bien commun à plusieurs titres. Il est en effet l'espace auquel chacun a le droit d'accéder, le lieu de rencontre des individus et la place où ils s'échangent les opinions.<sup>1</sup>

Selon Philip Panerai « L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation ».

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage. »<sup>2</sup>

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public. »<sup>3</sup>

« L'espace public est, en effet, le premier des biens publics, qu'on le conçoive comme visibilité mutuelle, espace de rencontre ou mise à disposition de chacun d'une intention.

---

<sup>1</sup> Kribeche, Y.-A.J.F.-Z., Pour une revalorisation de l'espace public traditionnel dans la vieille ville de Constantine.

<sup>2</sup> Pierre Merlin & Françoise Choay « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273

<sup>3</sup> Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p 3887

Comme tout bien public, c'est une coproduction et le sens commun qu'il est réputé pouvoir construire ou consolider demande à être analysé de manière immanente et sur les lieux d'action. »<sup>4</sup>

« Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts.»<sup>5</sup>

## **2. Caractéristiques de l'espace public :**

### **2.1. Formes de l'espace public :**

L'espace public est multiple par sa forme. C'est une place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou autoroute. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou d'un grand complexe.

Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein...

Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

### **2.2. Fonctions et usages des espaces publics :**

L'espace public a des usages différents, il est à la fois un espace où l'on pratique des fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements...), et un lieu de pratique des relations sociales : services, commerce, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

---

<sup>4</sup> Joseph (I): l'espace public comme lieu de l'action, les annales de la recherche urbaine, n°57-58, p 212

<sup>5</sup> Sablet De Michel : Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur 1988 p 13

L'espace public n'est donc pas seulement un lieu physique mais aussi un lieu d'échanges et de pratiques sociales. Vraiment est un espace commun pour toutes les catégories de la société.

### 3. Les angles de lecture de l'espace public urbain :

**Tableau 1** : Les angles de lecture de l'espace public urbain.  
 Source : <http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/g7-2.pdf>

<b>Spatiale et paysagère :</b>	<b>Juridique</b>	<b>urbaine et sociale</b>
<p>L'approche spatiale et paysagère de « l'espace public », se rattache à un constat simple vécu par chacun d'entre nous : l'espace public, qu'il soit jardin, rue, place, belvédère, promenade, est un volume ouvert, extérieur aux architectures, éléments constitutifs d'un paysage, composé de l'espace lui-même et de tous les éléments naturels ou urbains perceptibles jusqu'à l'horizon depuis ce lieu.</p> <p>L'espace public, est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu, par chacun et à chaque moment avec une sensibilité différente.</p>	<p>La première conséquence de la volonté de traduire une politique urbaine à travers le projet d'espace public est de nature juridique, car il faut clarifier les règles qui s'appliquent à ce type d'espace. Pour lui assurer la pérennité, le protéger des appropriations particulières susceptibles d'en priver durablement l'usage au détriment de l'intérêt de la collectivité, son utilité publique doit être affirmée, et officiellement déclarée.</p> <p>C'est pourquoi, le rattachement de « l'espace public » au « domaine public », par nature propriété de la collectivité publique, de plus décrété inaliénable, apporte les garanties juridiques de permanence de l'espace dans le temps et dans l'histoire de la cité.</p>	<p>« Espace public urbain » : les espaces publics expriment les grands enjeux de la politique urbaine, centralité, citoyenneté, cohésion sociale quelle que soit l'échelle du territoire considéré.</p> <p>Il faut aussi convenir avec les sociologues qu'un espace public est urbain par les citoyens qui le fréquentent (urbs - la ville). C'est dans la cité, en ce sens, que les interactions de leurs diversités civiques et socio-économiques, de leurs pratiques, de leurs expériences, de leurs us et coutumes, de leurs croyances, de leurs désirs et de leurs capacités d'action, font que, lorsqu'il est pratiqué, l'espace public, lieu « d'exposition » des hommes les uns aux autres, lieu accessible à tous.</p>

## 4. Aperçu historique sur les espaces publics :<sup>6</sup>

### 4.1. L'agora grecque :

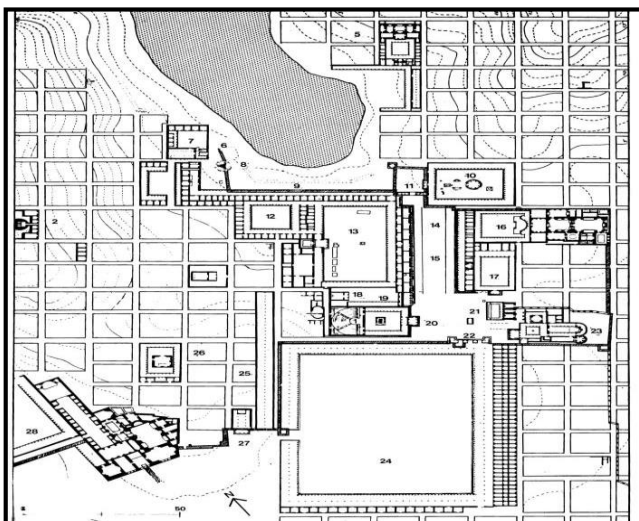
Au VI<sup>ème</sup> siècle avant J-C, l'embellissement des villes, est le fait des tyrans qui avaient le pouvoir, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité. Tous les espaces extérieurs de l'agora, aux places et les voies ainsi que les édifices publics seront touchés par cet aménagement.

L'agora peut avoir différents tracés, réguliers (le cas de l'agora de Milet, voir Figure N° 01, ou quelquefois irréguliers (le cas de l'agora d'Assos, voir Figure N°02). L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique.

Elle paraît être la première forme non rurale, non exclusivement religieuse et symbolique, d'un lieu urbain de vie publique collective consciente et organisée. L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions.

C'était aussi un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations et de transmissions de nouvelles. C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes.

Sa fonction sociale et politique acquiert de plus en plus d'importance, et les édifices publics forment une sorte de « corniche architectonique » de cette place à portiques, agrémentée d'autels, de fontaines, et de statues.



**Figure 01** : Plan et restitution de L'agora de Milet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de L'art urbain et de la composition urbaine.

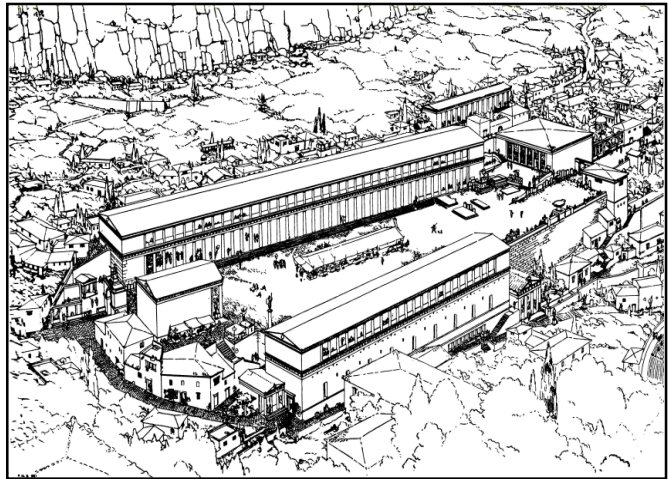
Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70, 509 pages.

<sup>6</sup> Benevolo, L., Histoire de la ville, (1975), Ed, 1994, Parenthèses. 509 pages.



**Figure N° 02 :** l'agora hellénistique d'Assos.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville,  
Edition Parenthèses 1994, p.70, 509 pages.

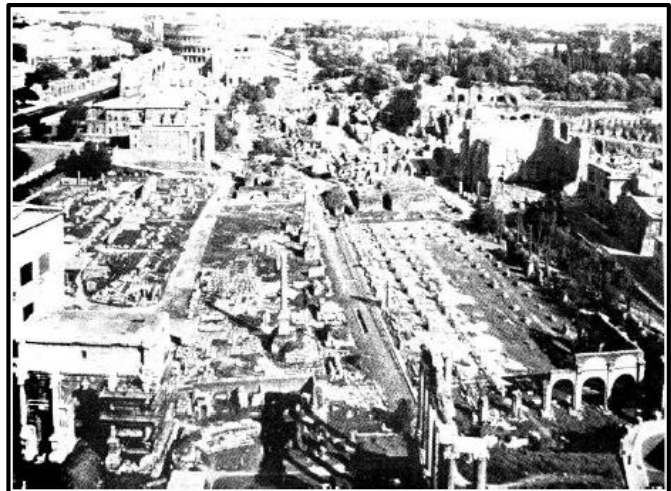


#### 4-2 Le Forum Romain :

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires. (Voir figure N° 03).

**Figure N°03:** Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville,  
Edition : Parenthèses 1994, p.97, 509 pages.



**Figure N°04:** Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue. Nord-ouest.

Source : <https://www.lauraenvoyage.fr/visite-forum-romain-rome/>

Situé entre le Capitole et le Colisée, le Forum Romain est un vaste espace regroupant de nombreuses ruines de l'époque romaine.

Il ne s'agissait pas que de simples espaces uniformes et plats, bordés de bâtiments de prestige clos sur la place. Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité.

### 4.3. L'époque médiévale :

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle.

L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marchés et des églises.

L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle.

Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation. On a trois sortes de places :

- La place de l'église. (Voir figure N°06).

- La place du marché. (Voir figure N°07).

**Figure N°05:** Vue aérienne de la Piazza S.Croce, avec l'église et le couvent.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.176, 509 pages.



**Figure N°06:** La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.240, 509 pages.





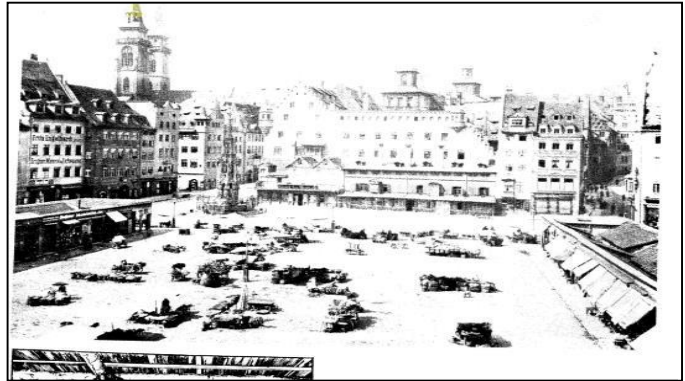
**Figure N°07 :** Vue de place centrale de Brême (le markt ) ; à gauche le palais des marchands, à droite l'Hôtel de Ville, au fond les maisons des corporations. Gravure de M.Merian , 1653.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228, 509 pages.



**Figure N°08 :** Vue de la place du marché de Nuremberg.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228, 509 pages.



La rue, lieu de travail, d'échange, de fête, lieu de la vie des familles du fait de l'exiguïté des logements, était d'abord un «espace de contact ».

Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier. Toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire, dans lequel il est toujours possible de s'orienter et d'avoir une idée générale du quartier ou de la ville.

#### **4.4. La renaissance :**

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines. Ce n'est qu'au 17ème siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

- **Les jardins de la renaissance :**

C'est au 17<sup>ème</sup> siècle qu'apparaissent réellement des espaces destinés et créés pour le public. Composés essentiellement d'allées aménagées et plantées d'arbres et de jardins publics.



**Figure N° 09:** Les jardins de Versailles à paris :  
Source : [http://celiloisirs.free.fr/p\\_salondesglaces.html](http://celiloisirs.free.fr/p_salondesglaces.html)

Les jardins à la française du 17<sup>ème</sup> siècle. Tout est ordonné : parterres, terrasses, fontaines, sculptures, les jardins de Versailles ont été un prototype des jardins européens pendant plusieurs décennies.

**Figure N°10:** L'hôtel Condé à Paris.

Source :

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/jardin-de-l-hotel-de-conde#infos-principalesLanglois-GRAVURE-17-eME-/152984608991>



Les jardins et les parcs de la renaissance sont de véritables systèmes réguliers et fermés.

- **Les places de la Renaissance :**

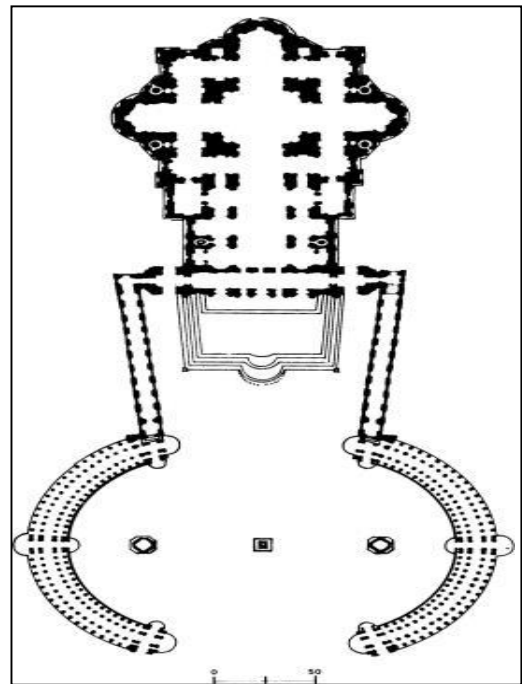
Les places de la renaissance se distinguent des places du moyen âge qui la plupart du temps spécialisées pour le commerce, ou la religion, elles sont polyvalente.



L'esthétique de la place est ramifiée par la présence d'objets, des colonnes, fontaines et de statues.

La place de la renaissance est marquée par la pureté du tracé et sa sophistication géométrique. (Voir figure N° 11 / figure N° 12).

**Figure N°11:** Plan de la place St- Pierre, à Rome (1574 –1656).  
Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.298,



**Figure N°12:** Photo de la place Saint- Pierre à Rome.  
Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.298, 509

La place St –Pierre au début du siècle, vue des toits des maisons environnantes.



Vue de la place St- Pierre, prise d'un ballon, au début du siècle, avant les démolitions de 1935.

#### 4.5. La période classique :

Deux exemples peuvent être représentatifs de l'époque : la place centrale de Grammichele en Sicile et la place des Vosges à Paris.

- **La place des Vosges à Paris :**

La place a pris son aspect définitif en 1612, à l'origine place royale, à la révolution française, elle deviendra place des Vosges. (Voir figure N°15).

L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une invention d'un nouveau type d'habitat ou même de quartiers.

Située sur le site à proximité de la bastille, elle a un aspect extérieur uniforme, sa forme est un carré parfait de 140 m de côté, elle est bordée de 38 immeubles avec des façades identiques.

C'est vers le XVIII<sup>e</sup> siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes destinés au public. (Voir figure N°13/ 14).

**Figure N°13:** Une allée promenade  
Tourny-Bordeau (1755)

Source :

<https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/5124521#0>



**Figure N°14:** Photo actuel du jardin  
de Tourny à Bordeaux.

Source :

<https://www.gironde-tourisme.fr/patrimoine-culturel/allées-de-tourny/>





**Figure N°15:** Place des Vosges, Paris.

Source : <https://www.pinterest.fr/pin/694821048734918460/>

La place des Vosges est un prototype de la place résidentielle, elle est considérée comme un ensemble résidentiel où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé.

#### **4.6. La période moderne :**

Le 20<sup>ème</sup> siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933) celle-ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19<sup>ème</sup> siècle.

L'urbanisme progressiste a pour objectif, contrairement au culturaliste, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standardisé.

Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotopique.

La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer.

Avec l'urbanisme progressiste des CIAM, la continuité du bâti est rompue. La notion même de rue s'efface.

L'espace public se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers.

C'est dans ce contexte qu'en France, à titre d'exemple, on verra de nouvelles politiques visant à améliorer le cadre de vie dans les grands ensembles des années 60, et à réhabiliter les quartiers insalubres, c'est ce qu'on appellera opération «habitat et vie sociale. » On découvre



dans les années 70 des intitulés comme «aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, places, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain, »cette notion est introduite dans un but bien précis afin d'articuler entre le logement et les interventions publiques.

Les espaces collectifs sont considérés comme des services de prolongement des logements. (Voir figure N°16).

La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.



Le nouveau paysage de la ville moderne, avec la verdure et les arbres au premier plan. Dessin de le Corbusier.



Figure N° 16 : Le tissu de la ville moderne, qui doit remplacer celui de la ville traditionnelle ; projet de le Corbusier pour l'assainissement de L' « îlot insalubre » à Paris (1936).

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition: Parenthèses 1994, p.432, 509 pages.

#### 4. Le rôle des espaces publics :

##### 5.1 Un lieu de structuration de l'espace urbain :

« L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine.»<sup>7</sup>

<sup>7</sup> François Tomas, espaces publics, architecture et urbanité, éd : PU Saint Etienne 2002, p 29



Les espaces publics ont un rôle à jouer dans la cohésion des groupes communautaires par la répartition équitable de ces espaces dans le tissu urbain et contribuent ainsi à son organisation et à son rééquilibrage.

## **5.2 Un lieu de mixité et de cohésion sociale :**

« L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale »<sup>8</sup>

« Aujourd'hui l'espace public se retrouve au cœur d'un enjeu sociale majeur qui a pour nom la fragmentation des sociétés contemporaine. On s'interroge sur leur cohésion, sur les modèles d'intégration qui pourraient permettre de faire vivre ensemble une diversité culturelle croissante ».

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est créé pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population.

## **5.3 Un espace de communication et d'information :**

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et où se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

Dans les villes traditionnelles arabes, ces places étaient utilisées dans le but de signaler et d'informer les gens des nouvelles et des événements quotidiens à travers des personnes spécifiques.

## **6. L'insécurité dans l'espace public :**

Les espaces publics sont les lieux privilégiés des phénomènes d'incivilité et de délinquance.

Généralement, ce sont les jeunes qui sont considérés comme facteurs d'insécurité.

---

<sup>8</sup> Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public. 2ème éd. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes. Lausanne 2001, p 09

La catégorie « jeune », tend en effet à identifier un large spectre de la population qui va des adolescents, à ceux approchant la trentaine. Par conséquent, l'espace occupé par les jeunes, est celui où peut se développer l'insécurité.

Insécurité qui pourrait être engendrée par plusieurs facteurs tels que le chômage, la démission des parents, le laxisme des autorités face à certains comportements...

## **7. Les enjeux de l'espace public :<sup>9</sup>**

### **7.1 Les enjeux économiques :**

Pour les collectivités locales chargées de l'entretien et de la gestion des espaces publics, les dépenses nécessaires à cet effet constituent un enjeu économique important.

D'autant plus que dans ce genre d'opérations, les collectivités locales sont appelées à impliquer différents partenaires, qui vont des maîtres d'œuvres, aux maîtres d'ouvrages, aux citoyens.

Il est autant nécessaire en effet, pour une collectivité de savoir gérer ses espaces publics que de savoir comment bien les concevoir et les réaliser.

Il est autant nécessaire en effet, pour une collectivité de savoir gérer ses espaces publics que de savoir comment bien les concevoir et les réaliser.

Il s'agit d'assurer au cours du temps et à long terme, le suivi et la gestion des matériaux et des équipements mis en place, de dialoguer avec les différents intervenants, d'impliquer positivement les citoyens, et ce dans le but de garantir la pérennité des espaces publics.

Il s'agit, tout d'abord, pour la collectivité de répondre aux besoins des différents usagers, qui sont en évolution permanente et de permettre une adaptation adéquate du lieu tout en respectant les autres usages.

### **7.2 Les enjeux sociaux et culturels :**

À travers la création des effets d'entraînement par la rénovation de façades, l'installation de commerces et de services, l'entretien des espaces verts, l'écoute des habitants, l'installation

---

<sup>9</sup> Kribeche youcef- Ali Jennie Fatima- Zohra, pour une revalorisation de l'espace public traditionnel, cas la vieille ville de Constantine, mémoire de magister en architecture et urbanisme. Université Mentouri Constantine, 2010, p 20

d'aménagement répondant à leurs besoins, les espaces publics contribuent à améliorer leur cadre de vie.

Comme ces derniers articulent les différents quartiers entre eux et relient par là même occasion, les différents groupes sociaux qui habitent la ville, ils contribuent à tisser des liens entre les quartiers en favorisant les échanges, qui pourraient à leur tour permettre une prise de conscience, voire une mobilisation transitive.

Au-delà de ces usages, les espaces publics sont des lieux porteurs de valeurs de représentation et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux. Mettre en valeur cette identité et favoriser les repérages historiques dans la ville sont des enjeux que toute revalorisation de l'espace public doit intégrer.

### **7.3 Les enjeux esthétiques :**

La qualité des espaces publics contribue fortement à l'embellissement de la ville, puisque ce dernier intervient sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs, les matériaux, les enseignes... Il permet de rendre la ville plus belle, plus attractive, plus habitable.

## **8. Les types des espaces publics :**

### **8.1. La circulation urbaine :**

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ».<sup>10</sup>

#### **8.1.1. La rue :**

Selon le dictionnaire Larousse « Voie de circulation routière aménagée à l'intérieur d'une agglomération, habituellement bordée de maisons, d'immeubles, de propriétés closes.

---

<sup>10</sup> P, Merlin et F, Choay.—Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Revue de Géographie Alpine, 1988. 76(3): p. 304-305.

Ensemble des habitants, des commerçants, des maisons qui bordent une telle voie de circulation.

Selon le Robert « voie d'importance moyenne, bordée de maisons dans une agglomération »<sup>11</sup>

La rue est un « élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents ». 11

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et ou transitent par des réseaux qui tissent la ville. (Voir figure n° 17)

**Figure N°17:** Rue de la Goutte-d'Or Paris-France 2015

**Source :**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue\\_de\\_la\\_Goutte\\_d%27Or#/media/Fichier:P1330251\\_Paris\\_XVIII\\_rue\\_de\\_la\\_Goutte\\_or\\_rwk.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_de_la_Goutte_d%27Or#/media/Fichier:P1330251_Paris_XVIII_rue_de_la_Goutte_or_rwk.jpg)



### 8.1.2. L'avenue :

Selon le Robert « allée plantée d'arbres menant à une habitation »

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération.

« Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... »

(Voir figure n° 18).

<sup>11</sup> Martyn Back et Silke Zimmermann, dictionnaire le Robert, Paris 2005, p 381

**Figure n°18** : Avenue de Flandre-Paris après réaménagement, entre 1984-1989.

**Source** : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 3



### 8.1.3. L'impasse :

« C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et les piétons du trafic de transit ». <sup>12</sup> (Voir figure n° 19).

**Figure n°19** : Aménagement de l'impasse du Trésor (Bandes végétalisées et plantation d'arbres) -Paris 2000

**Source** : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 8.



### 8.1.4. Le passage :

Du latin "passus " qui signifié l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre.

Selon le robert : « petite voie pour les piétons qui unit deux artères ». (Voir figure n°20)

**Figure n°20** : Passage piéton et bornes anti-stationnement (Rue George Eastman) entre 1985-2000

**Source** : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 6



<sup>12</sup> Gauthiez Bernard, espace urbain ; vocabulaire et morphologie, édition de patrimoine, Paris 2003, p 153

## 8.2. La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

La place dans le dictionnaire expressions arabes trouve son équivalent « Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux. Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer. (Voir figure n° 21).

**Figure n°21:** Place de la République  
**Source :**  
<https://www.parismarais.com/fr/decouvrez-le-marais/les-quartiers-du-marais/place-de-la-republique.html>



## 8.3. Les jardins publics :

« Espace vert généralement enclos, accessible au public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc ».

Le jardin public est un : « espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle.<sup>11</sup> (Voir photo n° 22).



**Figure n°22:** Jardin éphémère sur la place de l'Hôtel de Ville Paris

**Source :** Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 5



#### 8.4. L'esplanade :

« Grande place dégagée et aplanie, parfois aménagée sur une hauteur. »

Selon le Robert : « Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs ».

« Terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur ».11 (Voir figure n° 23).

**Figure n°23:** esplanade du gros caillou-Lyon-France.

**Source :**  
<http://www.gautierconquet.fr/fr/projet/amenagement-de-lesplanade-du-gros-caillou/>



### 8.5. La promenade publique :

« Un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. »

(Voir figure n° 24).

**Figure n°24:** Bassin de la Villette et quai de la Loire après réaménagement-France.

**Source :** Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 5



### 8.6. Le Square :

« Mot anglais signifiant carré, petite place comprenant jardin public central ; l'espace ouvert à la circulation des véhicules y est réduit aux voies qui entourent le jardin public. »

Selon le robert : « esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place »

« C'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations »<sup>11</sup> (Voir photo n° 25- 26).

**Figure n°25:** Le square Boursas-Constantine -Algerie 2009.

**Source :** N. Benhassine Touam -B. Labii, les squares de constantine; image(s) et pratique Sciences & Technologie D – N°29, Juin 2009, p 262011, p 5





**Figure n°26:** POP UP PARK –  
Madison Square -New York 2013.

**Source :** a'urba Les espaces publics  
à vivre – Etude prospective,  
Bordeaux métropole Aquitaine,  
Août 2014, p 56



### 8.7. Le parc urbain :

À l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. « C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grandes dimensions. »

« Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions »<sup>11</sup>  
(Voir figure n° 27).



**Figure n°27:** parc communautaire Parc McKellar-Canada 2012.  
**Source :** manuel d'aménagement des parcs et sentiers, Ottawa, Mars 2012, p 38

### Conclusion chapitre 1:

En effet, les lieux publics jouent un rôle primordial à travers l'histoire dans la communication et l'interdépendance des groupes sociaux. Ce n'est plus seulement un espace matériel de regroupement des gens, mais un lieu privilégié de rencontre et d'échange social, un lieu d'interaction et de cohésion il vaut mieux le préserver et lui donner sa part d'intérêt et le promouvoir au mieux.

CHAPITRE 02 :  
LES GRANDS  
ENSEMBLES  
D'HABITAT

La crise du logement en Algérie perdure depuis l'indépendance à nos jours. Cette dernière est due à plusieurs facteurs en l'occurrence la destruction de l'habitat rural durant la guerre de libération nationale qui a été une des causes de l'exode rural et l'apparition des bidonvilles à la périphérie des villes. Par conséquent le déséquilibre entre la campagne et la ville s'accroît et la demande de logement ne fait que s'accroître.

En effet, la période d'après-guerre a été fortement impliquée dans le développement et l'équipement, y compris la construction d'un grand nombre de logements sociaux sous une forme de « **grands ensembles** ».

Ce chapitre sera privilégié à la définition du concept « grands ensembles », à la compréhension des circonstances de sa création et leur origine, ce mode de production, ces caractéristiques formelles et ces crises des espaces extérieures dans les grands ensembles d'habitations.

### **I. 1. Définition du concept :**

Le terme « **Grand Ensemble** » désigne : ‘ des groupes d'immeubles locatifs de grands dimensions, implantés dans des zones d'aménagement ou périmètre d'expansion urbaine spécialement délimités’.

La définition que l'on peut en donner est celle d'immeubles de grandes proportions – « tours et barres » – dans leurs larges majorités composées de logements locatifs sociaux, édifiés de façon très rapide entre l'année 1955 et l'année 1975 selon les méthodes répétitives de la construction industrialisée, généralement à l'écart de la ville dite « classique » ou « ordinaire » et en rupture avec ses modes de composition<sup>13</sup>.

Philippe Pinchemel, géographe, en donne une définition en 1959 : « Le terme de grand ensemble est appliqué à des réalisations de grande envergure comportant plusieurs milliers de logements et qui se veulent des unités résidentielles équilibrées et complètes »<sup>14</sup>.

Si le grand ensemble n'a pas de définition juridique, on peut le définir comme un groupe d'immeubles de grande taille qui peut réunir plusieurs centaines ou milliers de logements.

---

<sup>13</sup> Merlin P, Choay F : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'Architecture (dir.), PUF, 3e édition, 2000, p. 391.

<sup>14</sup> *Revue Logement*, n° 115, octobre 1959.

Situé à la périphérie ou à la limite des campagnes, il est perçu comme un bloc de tours et de barres qui est le résultat d'une unité de conception et de réalisation (c'est aussi une opération intégrant souvent des équipements collectifs)<sup>15</sup>.

En résumé, la notion de grand ensemble peut être cernée en cinq critères :

- 1- La rupture avec le tissu urbain ancien.
- 2- La forme (tours et barres).
- 3- La taille (plus de 500logemens).
- 4- Le mode de financement (aidé par l'état).
- 5- La globalité de la conception conduisant à la rationalisation, à la répétitive et à l'inclusion réglementaire des équipements<sup>16</sup>.

## **2. Naissance de la notion Grand Ensemble :**

Apparu en 1935 sous le plume de l'urbaniste Maurice Rotival qui visait à moderniser la banlieue et lutter contre la lèpre pavillonnaire.

Il prend ensuite une connotation administrative et technico-économique lorsqu'en 1951 Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme fait autoriser un programme de 10 000 logements en « constructions normalisées » dont le cadre de la réalisation sera le « grand ensemble du secteur industrialisé »<sup>17</sup>.

A partir de 1958 le terme de « grand ensemble » est institutionnalisé dans le cadre des procédures de ZUP, "Zones à Urbaniser en Priorité". Il concerne les opérations groupées d'immeubles de logements sociaux sur de nouveaux sites dont le nombre de logements dépassait 500 puis 1000 logements en 1960<sup>18</sup>.

Cette expression « grand ensemble » symbolisait le refus de toute mixité fonctionnelle, la massivité des opérations et le rejet de la rue et de l'îlot. Mais en réalité elle ne désigne pas un mode d'édification, c'est plutôt une forme et un paysage caractérisé par un regroupement de barres et de tours sur un espace soumis aux règles du zonage.

---

<sup>15</sup> Roncayolo, M., *Lectures de villes. Formes et temps*, 2002.

<sup>16</sup> F. Dufaux, A. Fourcaut, *Le monde des grands ensembles*, Paris, Éditions Créaphis, 2004.

<sup>17</sup> *Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants*, Actes de la journée d'information et de réflexion, organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, le 1er décembre 2005, pp09

<sup>18</sup> Paul Landauer : *La SCIC, premier promoteur français des grands ensembles (1953-1958)* ; dans *Histoire urbaine* (n° 23), Ed Société française d'histoire urbaine, 2008, p192

### **3. L'origine des grands ensembles :**

Les grands ensembles découlent d'un programme d'urgence dans le cadre d'une politique de construction visant à réduire la grande crise de logement apparue après la deuxième guerre mondiale. Conçues pour accueillir le plus de population possible, les grands ensembles incarnent la solution idéale pour construire vite et au moindre coût.

Au début des années 1950, la France a engagé des programmes importants afin de répondre aux besoins énormes de la population suite à de multiples causes à savoir :

- La France a connu durant presque trente ans un quasi blocage de la construction, ce qui a induit à un état d'inconfort extrême du parc, l'insalubrité et les taudis.
- Le recensement de 1954 fait ressortir plus que 40 % des logements n'avaient pas l'eau courante et 90% pas de salle d'eau.
- Une croissance démographique soutenue (baby-boom après la Libération).
- D'importants mouvements migratoires : exode rural, exode urbain.
- Départ de citadins vers les banlieues qui sont souvent chassés pour des opérations de rénovation, migrations d'une région à l'autre, en cohérence avec une politique d'industrialisation et d'aménagement plus ou moins maîtrisée du territoire avec des perspectives d'urbanisation totalement démesurées 27.

### **4. La genèse des grands ensembles :**

L'apparition des grands ensembles a été l'aboutissement d'une longue évolution de la pensée urbaine, des modalités de production de la ville et des conditions d'utilisation du cadre habité.

Passant du modèle traditionnel, à la planification moderne, le 19<sup>ème</sup> siècle a marqué donc une phase de transition significative dans l'histoire des villes en général et dans la manière de concevoir et produire le cadre d'habitation en particulier.

La période des deux guerres mondiales, a apporté quand à elle des transformations profondes des techniques, des mentalités et des conceptions urbaines. Ces changements, ont favorisé la rupture avec les styles et modèles du passé, au profit d'une nouvelle architecture et modèles urbains, sans précédent dans l'histoire, notamment les grands ensembles.

Selon Michel Jean Bertrand (1980, P : 89) : *'' en cinquante années l'évolution fut plus radicale que durant les siècles antérieurs : l'architecture reproduit les mutations, sinon les interrogations de la société. Une esthétique qualifiée, d'internationale, se substitue aux types traditionnels de production ''*<sup>19</sup>.

Ainsi, le contexte d'apparition des grands ensembles, a été lié, et conditionné par les transformations notables qui ont touché, à la fois, la ville et la société moderne, et dont les origines peuvent remonter, aux mutations de la ville industrielle.

#### **4.1. Le Chaos de la ville industrielle et la naissance des utopies urbaine :**

##### **4.1.1. Mutations générales de la ville de l'âge industriel et naissance de la ville moderne :**

De profondes mutations caractérisent la ville industrielle du 19<sup>ème</sup> siècle. Villes et sociétés ont connu durant cette période d'importants changements. Effet direct de la révolution industrielle, la morphologie des villes, (petites et grandes), ont subi donc des bouleversements notables. Ces derniers s'exerçaient non seulement sur la structure de ces villes mais également sur la manière de les pensées et de les concevoir.

Désormais, la production du cadre bâti n'obéit plus aux lois de la composition urbaine et art urbain hérités de la ville classique, mais plutôt aux lois de l'industrialisation et de l'économie capitale, encouragées essentiellement par le développement de l'initiative privé.

La cité traditionnelle qui a prévalu pendant plus de cinq siècles va en quelques décennies se transformer en ville moderne. Les tissus souvent juxtaposés de la ville limitée, médiévale et baroque, vont éclater suite aux transformations des moyens de production et transport, entraînant un étalement des villes au delà de leurs fortifications.

''La ville voit s'imposer une échelle vaste marquée par le gigantisme et l'expansion ''.

La transformation de la ville de l'âge industrielle, est également le reflet des changements qui ont affecté la structure sociale.

---

<sup>19</sup> Michel Jean Bertrand, Architecture de l'habitat urbain (la maison, le quartier, la ville), Ed : Bordas, paris, 1980, P : 89.

- **Caractéristiques générales de la société industrielle :**

La physionomie des villes allait être bouleversée par l'interaction d'un ensemble de phénomènes propres à la société industrielle, pouvant se résumer dans les points suivants :

- ❖ ***La transformation du rapport au temps***, Grâce au développement des moyens de transport.
- ❖ ***L'explosion démographique***, Conséquence directe d'une diminution relative de la mortalité, grâce aux meilleures conditions de nutrition et les progrès de médecine.
- ❖ ***Le développement technique***, Car, avant tout la révolution industrielle est une révolution technique, cause majeure de l'urbanisation. En effet, la mécanisation et l'industrialisation de la production ont permis une production en masse notamment dans le domaine de l'agriculture. Cette dernière a permis la libération du surplus de main d'œuvre qui s'est dirigé vers les villes, où se développent manufactures et usines en masse.
- ❖ ***l'urbanisation***, La révolution industrielle a provoqué une poussée brutale de l'urbanisation. Ce phénomène a pris une dimension quantitative que la ville traditionnelle n'a jamais connue au cours des millénaires de son histoire. Ainsi les villes d'Europe de plus de 100 000 habitants qui rassemblaient 2% de la population, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, en rassemblent 15%, en 1910<sup>20</sup>.
- ❖ ***La modification radicale des fonctions et de la conception des villes***, Elle est due à des facteurs nouveaux induits par l'industrialisation. Désormais la ville industrielle se développe autour des voies de communication, des lieux d'extraction et de production, de marchés, le long des voies ferrées et autour des gares qui remplacent les cathédrales et les carrefours d'échange de la ville traditionnelle.
- ❖ ***Le changement dans la perception de l'espace*** : Ce dernier n'est plus un objet de composition (comme il était dans l'époque classique) il est plutôt un objet de lotissement et d'occupation. Il faut désormais construire : usines, fabriques et ouvrages liés à la production industrielle et minière en plus de création de cités ouvrières nécessaires pour loger les nouvelles masses de population urbaine.

---

<sup>20</sup> Maouia Saidouni, Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah Editions, Alger, 2000, P : 43

- ❖ *L'émergence de la société marchande* : Cette dernière a atrophié les sentiments communautaires et a fait éclater les relations sociales. Les individus de la nouvelle société industrielle n'ont plus la cohérence globale qui unissait les membres de la communauté traditionnelle.
- ❖ Autre facteur très important dans la ville industrielle est la place importante qu'y occupent le système de voirie et la circulation. L'envahissement de la voiture a conduit à la création d'agglomération conçue pour permettre ses déplacements rapides.

#### **4.1.2. Naissance des utopies urbaine, et émergence de "l'espace normatif" :**

Les conséquences directes de l'interaction de ces différents facteurs sont : la dégradation des conditions sanitaires et d'hygiène, l'entassement des populations dans des taudis (l'exemple le plus sinistre est la construction des « Back to Back housing » ou « maisons dos à dos dans les villes industrielles d'Angleterre », la dégradation des tissus urbains (exemple les vieux quartiers de l'époque médiévale) et enfin la prolifération d'épidémie meurtrière de choléra qui se propagent et gagnaient même les quartiers bourgeois, d'où la nécessité d'intervenir.

L'apparition d'une périphérie formée essentiellement par des quartiers d'ouvriers qui côtoient usines et entrepôts, a été elle aussi l'une des conséquences directe de la révolution industrielle.

La ville de l'âge industrielle présente donc une structure dichotomique, car elle se compose de deux types de quartiers. D'une part le centre logeant la population bourgeoise et d'autre part les quartiers des ouvriers, les immeubles collectifs et les pavillons de banlieue, voir des bidonvilles souvent situés dans les périphéries des villes, souffrant des conditions difficiles de manque d'hygiène et de confort.

A cette dichotomie s'ajoute une désorganisation fonctionnelle et formelle générale, en comparaison à l'ordre imposé par l'art urbain de la ville classique. Renforcée par la libre entreprise et la propriété privée du sol urbain.

Dans ce contexte chaotique de mutations rapides de la ville industrielle, l'intervention devenaient une nécessité et polarise l'attention des urbanistes et penseurs de l'époque, afin d'imaginer des solutions pour la désengorger. Dans ce sens on a pu assister à la naissance de différents courants et utopies.



C'est ainsi que, *la normalisation de l'espace*, le *contrôle de la ville* par le biais du *règlement urbain* deviennent une préoccupation du premier plan ressentie dans les œuvres de : Fourier, de Owen, de Cabet, de Godin qui rêvaient tous d'un espace normalisé, standardisé et d'une ville fortement réglementée, saine, contrôlée et maîtrisée<sup>21</sup>.

A travers les cités ouvrières apparaît déjà la notion de plan-type, fortement utilisée par les urbanistes modernes du 20<sup>ème</sup> siècle. Ces plans répondaient d'une manière générale aux problèmes quantitatifs de la société industrielle, où il est impossible de les résoudre individuellement. Quand aux réalisations haussmanniennes elles ont donné naissance aux premiers logements collectifs et standards.

Le rêve utopique des urbanistes du 19<sup>ème</sup> siècle, pour améliorer les conditions du logement et de l'habiter par une forte réglementation, a pu se réaliser avec les réalisations de la 2<sup>ème</sup> génération des urbanistes progressistes, notamment les grandes cités pavillonnaires, les Habitat Bon Marcher (HBM), et Habitat à Loyer Modéré (HLM), fruit de la réglementation urbaine, et enfin les grands ensembles issus de la doctrine fonctionnaliste du 20<sup>ème</sup> siècle dont les principes sont exprimés dans la charte d'Athènes.

Cette dernière élabore la notion normative du phénomène urbain, et met en avant les principes et les fondements du grand ensemble, comme solution ultime aux problèmes de logements.

L'utilisation de modèle des grands ensembles trouvait sa légitimation, avec la grande crise de logement de l'après guerre.

## **4.2. La Charte d'Athènes et la naissance des grands ensembles :**

### **4.2.1. Principes et fondements :**

La charte d'Athènes condamne d'une part et sans appel la ville contemporaine, incarnation du désordre et du mal et lieu des maladies, offrant l'image du chaos ou le mal est universel, « *le chaos est entrée dans les villes* »<sup>22</sup>.

Les critiques sont fondées sur un simple constat scientifique (sous le titre observation) concernant essentiellement l'absence d'hygiène, le désordre et l'inefficacité des villes

---

<sup>21</sup> F, Choay : *l'Urbanisme : Utopies et réalités*, Ed.Seuil, Paris, 1965.

<sup>22</sup> Le Corbusier : *La charte d'Athènes*, Paris 1957.Ed Minuit, P : 137. «Idem, P : 95.

contemporaines, étant donné qu'elles ne répondent plus à leurs destinées qui est la satisfaction aux besoins primordiaux biologiques et physiologique de leur population.

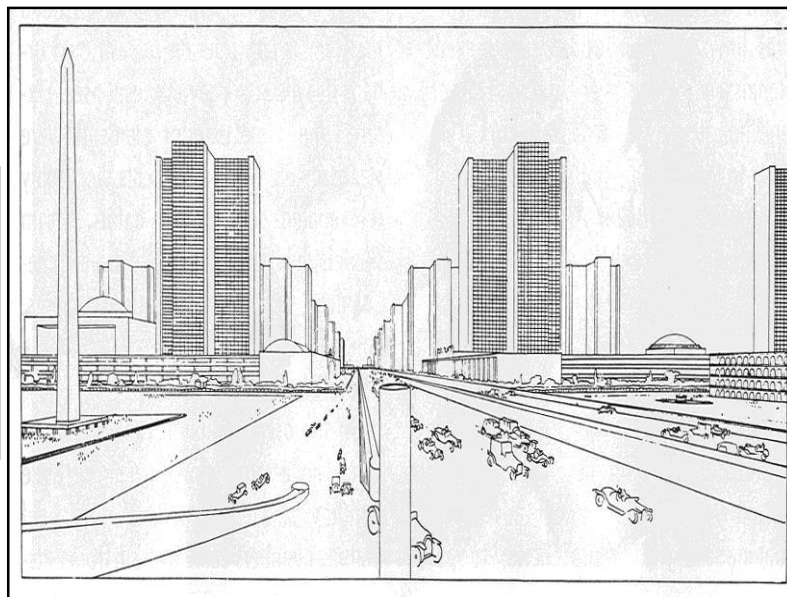
D'autre part la charte d'Athènes expose et propose *la ville modèle*, en ordre, de l'urbanisme progressiste, dont les traits s'opposent complètement à ceux de ville traditionnelle.

(Voir figure n° 28)

**Figure n°28:** la cité contemporaine 1922, avec ses traits révolutionnaires et son architecture moderne.

**Source :**

<https://pl.pinterest.com/pin/48906345925773397/>



Les critiques et propositions s'illustrent en une introduction « généralité » et une conclusion (points de doctrine) et ils sont répartis en 4 chapitres respectivement consacrés aux 4 « fonctions quotidiennes » : habiter, travailler, se recréer et circuler, qui découlent de la simplification des activités humaines. Ces derniers sont surnommés *les clés de l'urbanisme*.

Au classement des 4 fonctions correspond un zonage spatial rigide<sup>35</sup>, basé sur la discrimination nécessaire des diverses activités humaines ou chaque fonction réclame son espace particulier.

#### 4.2.2. "Le Grand Ensemble" naissance d'un concept :

La fonction « *habiter* » à pris une place importante dans les préoccupations urbanistiques des architectes modernes, avec un privilège accordé à l'habitation en hauteur ou « Grands Ensembles » du Corbusier. « *Notons encore que l'habitation devient centre même des préoccupations urbanistiques, et que l'intérêt privé sera subordonné à l'intérêt collectif* »<sup>23</sup>.

<sup>23</sup> Michel Ragon : Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne pratique et méthodes : 1911-1985.

C'est ainsi que la charte d'Athènes esquisse la structure des premiers grands ensembles en introduisant des concepts nouveaux dans la manière de concevoir l'espace d'habitat.

En effet elle détermine un élément initial de l'urbanisme qui est la *cellule d'habitation* qui devra se localiser dans un groupe, *une unité d'habitation*.

Il s'agit donc d'insérer le logis (noyau initial de l'urbanisme) dans une unité d'habitation (un ensemble complet comprenant commerces, services de santé, crèche,.....ext.)

(Voir figure n° 29).

**Figure n°29:** Exemple d'une unité d'habitation, celle de Marseille en France.

**Source :**

<https://www.pinterest.com/pin/387520742909333540/>



Les immeubles sont construits en hauteur et séparés de la rue, abolissement de l'alignement le long des voies de communication, libérant ainsi le sol à d'autre fin. L'implantation des différentes unités d'habitation devra se faire à une grande distance les unes par rapport aux autres sur un tapis de verdure <sup>35</sup>. Et enfin leur construction devra faire profit des techniques modernes (figure n°30).

Par ce zonage rigide la ville moderne sera découpée en 4 zones monofonctionnelles indépendantes où chaque espace se caractérisera désormais par la fonction qu'on lui attribut. Règle systématique de l'urbanisme progressiste, qui trouve sa justification dans les bouleversements économiques et sociaux engendrés par la révolution industrielle.

**Figure n°30:** vue aérienne d'un grand ensemble : Gennevilliers/Le Luth, en France.

**Source :**  
<https://hdsatomic.skyrock.com/188771682-Le-Luth-Gennevilliers-92.html>



“ La ville traditionnelle a été donc oubliée au bénéfice d'une colonisation des territoires. Le mouvement moderne a généré « un véritable planisme », c'est à dire une volonté de gérer simultanément la moindre parcelle de territoire et le moindre souffle de vie”<sup>29</sup>. Les critères d'organisation de la ville étaient chaque fois plus proches de la planification que de la composition urbaine, dont une des conséquences sera les grands ensembles.

Le planificateur envisage donc la ville comme un plan, et poursuit ainsi le rêve d'une ville idéalisée, qui ne peut être qu'utopique.

## **5. Caractéristique formelles du grand ensemble :**

### **5.1. « Le grand ensemble » un nouveau modèle d'habitation et d'urbanisation :**

Les grands ensembles sont des modèles architecturaux de type nouveau, sans aucune référence historique. Ces derniers sont donc le résultat du processus de « *rationalisation* » mis en place. Ce processus rompt avec les techniques, matériaux et styles du passé, faisant table rase de l'épaisseur historique des villes.

C'est ainsi et par soucis de fonctionnalité, d'hygiène et d'ordre, que les architectes progressistes ont essayé de définir leurs propres principes en matière d'architecture et d'urbanisme. Désormais la ville moderne repose sur :

- ✓ Les trois matériaux de l'urbanisme : le soleil, la verdure et l'espace.
- ✓ Les clefs de l'urbanisme qui sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer et circuler.

En matière d'architecture les nouvelles constructions, notamment les grands ensembles sont construits selon les principes de l'architecture moderne. Cette dernière est marquée par sa volonté d'innovation radicale qui s'exprime par :

- ❖ La ***rupture radicale*** avec les styles et les traditions du passé.
- ❖ La création d'un ***nouveau vocabulaire architecturale***, toits terrasses, murs rideaux, pilotis, pans de verre, toits autoportants,.....ext. Il est induit par l'utilisation de nouveaux matériaux (béton, acier). Ces derniers ont permis d'atteindre de nouvelles possibilités structurales notamment la construction en hauteur.
- ❖ L'utilisation des ***procédés et techniques industriels*** dans le bâtiment et l'importance donnée aux notions de ***préfabrication*** et le ***standard*** ainsi que l'introduction de la préfabrication partielle ou totale.
- ❖ ***Le rejet de l'ornement*** et la recherche de ***la pureté***. L'architecture moderne se veut exclusivement productrice de volumes et de formes.
- ❖ ***L'appropriation de nouveaux paradigmes*** symbole du monde nouveau (exemple la machine à habiter) de le Corbusier.

Les règles essentielles concernent donc : la libération maximale du sol, l'élévation des bâtiments et la rationalisation des flux de circulation. Cette dernière a amenait à une séparation des voies rapides, des rues de desserte des quartiers, mais surtout à réserver des itinéraires spécialisés, souvent dénivelés aux piétons.

Les conséquences les plus directes de ces principes sont la suppression de l'îlot, la disparition du rapport entre façades et rues et la rationalisation des espaces. Les bâtiments deviennent plus hauts, n'occupent plus qu'une faible partie du sol (à peine 10%). Les piétons, quand à eux, perdent tout rapport d'échelle avec l'environnement construit.

La ville est alors un objet urbain dont les composants standardisés sont répartis dans l'espace selon un ordre fonctionnel et géométrique. Cette idéologie de la « table rase », où la ville fonctionnelle devant se substituer à l'ancienne et obsolète ville historique, a provoqué et stimulé une modernité urbaine inédite, fondée sur de nouveaux parcellaires collectifs puis sur des îlots constitués en grandes barres horizontales bâties en copropriété, et des séparations de circulations plus fonctionnelles et plus rigoureuses.

## 5.2. Formes urbaines et caractéristiques spatiales des grands ensembles :

L'application des nouvelles théories urbaines et architecturales en matière d'habitat ont permis donc de déterminer la forme et la structure urbaine des premiers grands ensembles.

Ces derniers sont construits en hauteur, sur pilotis pour donner toute la valeur aux espaces extérieurs prévus autour d'eux, isolés les uns des autres et implantés sur un tapis de verdure, car désormais rien ne devait être relié à rien ; « *l'unité d'habitation n'a pas de sol, elle le refuse, elle s'en écarte, se penche sur pilotis, s'abstrait* »<sup>24</sup>. (Voir figure n°31).

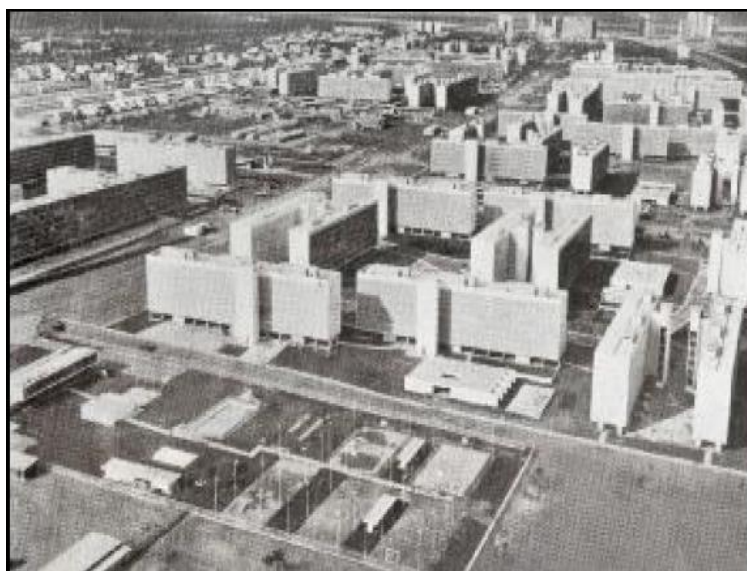
La recherche de la pureté formelle (ou la standardisation industrielle) a défini quant à elle des formes standards sans grande diversité, sous forme de masses rectangulaires (des tours et des barres) et des bâtiments bas pour les équipements. Ainsi « *tours de bureaux, barres de logements résultent de l'économie permise par la préfabrication au prix d'une grande monotonie ignorant le décor de la vie quotidienne au nom du rendement* ».

L'architecture change de style et de conception avec une rapidité surprenante. La technique du béton et ensuite de l'acier permettent la réalisation de bâtiments hauts et de grande taille.

L'évolution des langages architecturaux, particulièrement influés par les travaux du Bauhaus en Allemagne, ou les projets non réalisés, (celui du Corbusier pour Paris par exemple).

**Figure n°31:** Brasilia, quelques supers quartiers réalisés selon les fondements fonctionnalistes, grande monotonie.

**Source :** l'îlot à la barre, Paris, Dunbd ed, 1980, P140.



<sup>24</sup> J Castex, J.Ch.Pnerai : Formes urbaines de l'îlots à la barre, Paris, Dunbd ed, 1980, P140.



Les premiers grands ensembles construits dans ce sens, aboutissent à la réalisation d'unités d'habitations qui sont de grands bâtiments à l'échelle d'un quartier, intégrant les services de proximité. Le contraste est très fort entre la ville existante et les nouveaux projets.

Ces espaces sont démunis de tous symboles et de toutes références extérieures, là il n'existe plus de hiérarchie, ni d'entrée d'axe ou élément dominant et enfin pas de limites. Les façades des grands ensembles sont constituées de fenêtres isolées sur murs dépouillés et multipliés à l'infini. Ainsi « *la géométrie qui ordonne le modèle progressiste est très élémentaire. Elle consiste essentiellement à disposer des éléments cubiques ou parallélépipédiques selon des lignes droites qui se coupent à angle droits* ».

Les espaces engendrés selon ces principes, sont de faible variante, se basant sur la répétitivité, l'absence de composition urbaine, aboutissant à une extrême monotonie.

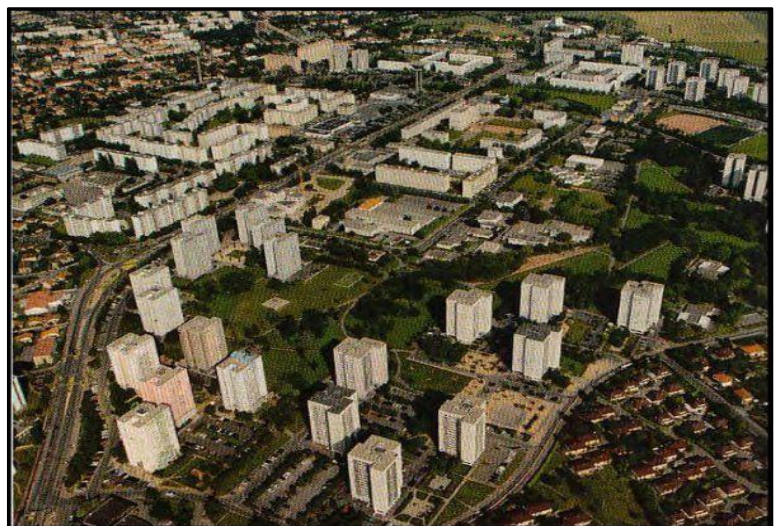
- **Les espaces urbains publics dans les grands ensembles :**

Les espaces urbains publics dans les grands ensembles sont eux aussi caractérisés par le manque de diversité et la monotonie.

Les notions de rues et de places avec toutes leurs complexités n'existent plus.

Désormais elles sont remplacées par « le corridor » et « les rues intérieures » ; « *la rue éclate en voiries différenciées et en rue intérieures, la rue ne devant plus être un corridor, le corridor devient la rue* ». <sup>25</sup>

**Figure n°32:** vue aérienne du quartier, Démocratie//Vénissieux en France.  
**Source :**  
<https://www.pinterest.fr/pin/766526799062411070/>



<sup>25</sup> J Castex, J.Ch.Pnerai : Formes urbaines de l'îlot à la barre.

En plus les grands ensembles étaient munis d'un système de voiries propre, externe au réseau ferroviaire de la commune, le plus souvent terminé en impasse dans des parkings à l'air libre, confirmant ainsi l'enclavement des espaces périphériques. « Disloqués, émiettés » sans repères ni éléments d'orientation, ces espaces urbains ne peuvent plus accueillir les En plus les grands ensembles étaient munis d'un système de voiries propre, externe au réseau ferroviaire de la commune, le plus souvent terminé en impasse dans des parkings à l'air libre, confirmant ainsi l'enclavement des espaces périphériques.

« Disloqués, émiettés » sans repères ni éléments d'orientation, ces espaces urbains ne peuvent plus accueillir les fonctions communautaires essentielles à la vie collective. Leur rôle se résume maintenant aux stationnements et à la circulation des « rubans à circuler »<sup>26</sup> ou comme espaces verts étendus sur de vastes fastidieuses dépouillées de toute singularité urbaine.

(Voir figure n°32).

Enfin le zonage rigide dont découlent les grands ensembles a induit une manière particulière de l'organisation de l'espace, fondé essentiellement sur la séparation fonctionnelle.

Leurs tissus urbains se caractérisent par une juxtaposition d'unité du bâti de réseau viaire et d'espaces publics, remplaçant ainsi l'imbrication des espaces publics, des parcelles et des bâtiments construits, de la ville traditionnelle.

## **II. 1. La politique de l'habitat en Algérie :**

La crise du logement en Algérie perdure depuis l'indépendance à nos jours. Cette dernière est due à plusieurs facteurs en l'occurrence la destruction de l'habitat rural durant la guerre de libération nationale qui a été une des causes de l'exode rural et l'apparition des bidonvilles à la périphérie des villes. Par conséquent le déséquilibre entre la campagne et la ville s'accroît et la demande de logement ne fait que s'accroître.

Afin de comprendre la politique de l'habitat en Algérie, il va falloir revenir sur les phases qui ont vu défiler son évolution aux files des années.

---

<sup>26</sup> Expression de Sablet M de : des espaces urbains agréables à vivre, Ed. Moniteur, Paris, 1991.



## 1.1. Après L'indépendance de l'Algérie :

En 1962, la situation de l'habitat en Algérie se caractérise par l'insuffisance, la vétusté et la précarité du parc immobilier. En effet la population européenne, lors de son départ, a laissé quelque 300.000 logements<sup>27</sup> dénommés « biens vacants). Les biens vacants se sont révélés rapidement insuffisants dans leur nombre et inadaptés dans leur forme à contenir le nombre de prétendants à ce type de logements (ruraux et citadins).

Ces logements –bien vacants- ont été investis par des occupants dont le mode de vie et le mode culturel différent de ceux pour qui ont été réalisés les dits logements. De ce fait, le parc de logement commençait à présenter des signes de dégradation en plus du fait de la situation dramatique des villes algériennes qui est due principalement aux bidonvilles et l'habitat illicite, conséquence logique d'un accroissement ininterrompu de la population urbaine.

Ainsi des initiatives ont été prises par l'état afin de répondre aux besoins de la population. L'habitat ne constituait pas encore une priorité comparé aux secteurs de l'industrie, de l'éducation ou de la formation.

Pour le pouvoir de l'époque, le logement n'était qu'un investissement improductif. Le choix du pouvoir était clair, relayé par l'organe central de l'époque « El Moudjahid » qui écrivait en 1971 : *« la résolution ne saurait être pour nous l'objet d'un marchandage : la réalisation du plan quadriennal prime avant tout.. .....on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs, et on ne parlera d'habitat que lorsque nous serons surs de détenir tous les moyens pour construire les 200 000 logements dont a besoin le pays ».*

En 1974, après la création et la mise en route d'un secteur industriel économique pourvoyeur d'emplois, la question de l'habitat revient sur le devant de la scène avec la volonté de créer 1000 villages de la révolution agraire mais surtout la mise en place d'un ambitieux programme de construction de logements afin de résorber la crise, ou il était prévu de réaliser 100 000 logements par an pendant la décennie 70.<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> MECHRAOUI.N. *Quel habitat pour l'Algérie : production-conception-réalisation*, Doctorat en Architecture et Urbanisme, Constantine : Université Mentouri de Constantine, Avril 2004, p .15.

<sup>28</sup> BENNEDJA. RADHIA, *Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs*, Thèse pour l'obtention du diplôme de Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, 2010, p.16

## **1.2. La création des ZHUN : un instrument de développement ou un échec annoncé :**

Afin de remédier au déséquilibre entre une population de plus en plus croissante et la capacité d'accueil des villes, le pouvoir a adopté la procédure ZHUN, un homologue algérien des Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) française.

L'état algérien a mis en place la politique des ZHUN, en s'appuyant sur une réglementation foncière qui responsabilise la commune dans la gestion du patrimoine. La réalisation des logements en grand nombre et dans des grands ensembles bien définis est lancée à partir de l'année 1974. Le mode de production reposera essentiellement sur la production en masse et la standardisation. Un mode établis dans des circonstances chaotiques et dont l'échec sera lourd de conséquences. La preuve est là : au moment ou ce modèle d'aménagement urbain est remis en cause et considéré comme un échec architectural, urbanistique et social en France, l'état Algérien en fait le fondement de sa politique dans la ville.

## **2. Les grands ensembles, un paysage en répétition :**

### **2.1. Un modèle fixe :**

Les Grands Ensembles inscrivent les fondements d'un droit au logement légal pour tous. Ce droit au logement est analogue au droit à la santé. Le logement devient de ce fait un produit interchangeable .Sa surface de référence est celle du type quatre pièces (F4), ses équipements sont fixés selon les normes internationales et identique sur tous les territoires.

Selon l'architecte Jean-Patrick Fortin : « Un œil non averti peut percevoir, se détachant, autonome, sans relation organique avec l'armature urbaine existante, ... des barres –ancré dans le paysage par trois ou quatre tours. Il est aisé de comprendre l'emploi du mot "tour", qui renvoie à toute l'imagerie des beffrois et des clochers, pour des bâtiments de quatorze niveaux avec six à huit logements par palier. On remarque que l'implantation d'une tour est l'acte bâti qui dénature le moins l'environnement dans sa composante paysagère ».<sup>29</sup>

### **2.2. La place de l'architecture et de l'habitat :**

Les tours et les barres des grands ensembles remettent en question la place que tient l'architecture dans la construction de l'habitat. De ce fait, l'architecture de l'usage tente de répondre aux exigences immédiates de la population. Une telle architecture se contente de dresser des cloisons, elle offre une reconnaissance et une protection, mais connote à tout jamais l'origine et les traditions des habitants.

---

<sup>29</sup> Jean-Patrick FORTIN : Des tours et des barres... Une histoire du grand ensemble relue par un architecte pp117

Le mot barre renvoie à une réalité plus complexe. Cet édifice implanté de manière autonome entraînant la réalisation d'aires de stationnement indépendant, prend une connotation péjorative par rapport à la ville du XIX siècle qui a construit le long de la rue corridor des bâtiments tout aussi long et aussi monotones.

Ceci dit, l'architecture des tours et des barres dont l'ordonnance abstraite prenait ses distances avec les signes de l'habiter et dont les baies se détachaient sur les fonds blancs pour composer une figure abstraite, alors que les façades conventionnelles, par les superpositions des baies, la présence des volets, des appuis de fenêtres parfois fleuris les rendaient concrètes.<sup>30</sup>

En résumé, les grands ensembles apparaissent donc comme une rupture salutaire avec une tradition urbaine ancienne et inadaptée à l'homme du 21ème siècle.

### **2.3. Les affres d'un temps fixe :**

Le grand ensemble se présente comme un « éternel présent », et parmi les caractères propres à la vie des jeunes dans les grands ensembles, c'est la question de l'ennui qui sort en relief. Ce qui se traduit par le fait que le grand ensemble est un lieu privé de toute distraction et de vie sociale. De ce fait, l'espace que les tours et les barres génèrent apparaît comme l'un des éléments essentiels qui explique la marginalisation, la ghettoïsation et la dégradation prématurée du bâtiment. Ainsi la compréhension des Grands Ensembles nécessite un effort de rétrospective sur un objet qui n'est pas simple. Afin d'explicitier ces propos, trois (03) questions devraient être soulevées :

#### **2.3.1. La question liée à la mobilité :**

La mobilité peut être une des causes d'un sentiment d'instabilité et d'insatisfaction vis-à-vis du grand ensemble, mais le phénomène de ségrégation qu'elle engendre peut-être perçu de façon favorable, l'homogénéité du groupe social se trouvant accrue.<sup>31</sup>

#### **2.3.2. La dégradation sociale :**

En 1964, un reportage télévisuel sur les nouveaux ensembles construits en Région parisienne porte précisément sur les plus jeunes des résidents, intitulé « *L'avenir est à vous. Jeunes dans*

---

<sup>30</sup> Jean-Patrick FORTIN : Des tours et des barres... Une histoire du grand ensemble relue par un architecte, pp119

<sup>31</sup> Thibault TELLIER : *Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation*, Université de Lille III Charles de Gaulle, cite *Informations sociales*, n°1-2, 1970, p. 36.

*une ville neuve* ». <sup>32</sup> Beaucoup de jeunes estiment souffrir d'une situation d'enclavement et soulignent également le risque d'enfermement social que représentent ces grands ensembles. La question du manque de loisirs disponibles localement est particulièrement mise en avant.

### **2.3.3. La conjonction entre le sociale et l'urbain :**

Le grand ensemble est un concept dans les défaillances urbaines n'ont pas tardé à apparaître, et ceci s'explique par une montée croissante de la violence, « *A la continuité des relations sociales ont succédé la solitude, l'anonymat et l'indifférence (...) L'individu ne s'est jamais senti aussi étranger que dans ces cités, aussi seul que dans ces ensembles. La ville isole les individus au sein d'une foule solitaire. Elle les rend aussi anonymes* ». <sup>33</sup>

### **III. 1. Le mode de production des grands ensembles, rationalisation et socialisation de l'habitat :**

Le mode de production des grands ensembles répond à une logique ***réglementaire, normative et rationnelle***. En effet, et en opposition à l'initiative privé s'est développée une réglementation urbaine très stricte qui devait organiser la ville moderne.

Cette dernière recherche l'ordonnancement urbain, supprime le désordre et l'anarchie et limite l'intérêt privé par rapport à l'intérêt public. Les grands ensembles découlent donc d'une politique d'aménagement alliant à la fois : ***réglementation*** et ***procédés techniques industrialiser***. Cette politique est doublement marquée par ***la rationalité technicienne*** et par ***le centralisme de l'Etat***.

Arriver à ce stade une question nous vient à l'esprit et mérite d'être soulever : quel est le rôle du citoyen dans la production de son cadre de vie, au sein de ce processus central de production ? Dans ce sens, l'habitant est considéré essentiellement comme une donnée numérique, devant subir les revers d'un cadre vie anonyme, et sans aucune symbolique.

---

<sup>32</sup> Thibault TELLIER : *Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation*, Université de Lille III Charles de Gaulle, cite " Jeunes dans une ville neuve ", réalisation de Jean-Pierre Chartier, 1964, 27 minutes, Bibliothèque nationale.

<sup>33</sup> Thibault TELLIER : *Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation*, Université de Lille III Charles de Gaulle.

### **1.1. Rationalisation et Industrialisation de l'habitat collectif:**

Le contexte difficile de la crise de logement a encouragé la rationalisation de la production du bâtiment en adoptant *l'industrialisation* et *la standardisation* comme nouvelles solutions.

Ces derniers ont apporté des solutions rapides, efficaces et à moindre coût répondant à une production simple et mécanique.

En effet le développement de technique de préfabrication a permis d'industrialiser le bâtiment. Ces derniers sont encouragés essentiellement par les théories fonctionnalistes qui voulaient moderniser la ville du 20<sup>ème</sup> siècle.

Cette dernière doit accomplir à son tour sa révolution industrielle. Au-delà de l'application systématique des matériaux nouveaux (acier et béton) il faut désormais annexer les méthodes des standardisations et de mécanisation de l'industrie pour obtenir « *l'efficacité* » moderne.

Dans ce contexte " le logement social a développer une standardisation très poussée. Dans certains cas elle était même imposait par les gouvernements. Qui allaient jusqu'à exiger les dimensions des fenêtres, des portes et même des serrures. Les exemples donnés par la ville de Francfort de Vienne et de Zurich, faisaient déjà craindre une militarisation de la construction".

La notion de « *l'homme type* » dont découlent des « *besoins types* » a favorisé, quant a elle, l'application de l'habitat standard et identique dans un ensemble de pays et régions « *a condition qu'il remplisse ses fonctions et soit efficace, les urbanistes adoptent le même plan de vile pour la France, le Japon, les Etats Unies et l'Afrique. Le Corbusier en arrive à proposer pratiquement le même schéma pour Rio et Alger* ».

Dans cette optique les grands ensembles sont construits selon la logique de *la répétition* et de *l'uniformité*. Leurs constructions découlent donc du « *plan type* » et de « *la forme standard* », qui favorisait la construction d'un nombre de logement et aussi d'équipement selon des variables peu nombreuses et peu soucieuses des différences et des particularismes locaux (topographiques ou culturelles), entraînant une homogénéisation et une uniformisation de l'espace et au delà des comportements .

*« Tours de bureaux, barres de logements résultent de l'économie permise par la préfabrication au prix d'une grande monotonie ignorant le décor de la vie quotidienne au nom du rendement ».*

### **1.2. La logique centralisée de la production des grands ensembles :**

Dans cette optique, c'est l'état central qui doit prendre en charge l'élaboration, la construction et l'entretien des espaces résidentiels collectifs, selon des modèles préalablement établis. Ainsi dans cette logique de production l'Etat fait figure : d'entrepreneur, de contrôleur, de programmeur, d'investisseur et de réalisateur.

Les grands ensembles découlent donc d'un processus linéaire et centralisé de la planification, qui sépare entre la phase analyse et le projet. Dans ce sens *« l'urbanisme est devenu une morale en ce qu'il privilégie les problèmes de la société par rapport à ceux de la composition urbaine ».*

Ces processus sont la conséquence directe de l'urbanisme fonctionnel, qui s'appuie essentiellement sur des plans conçus sur un modèle prévisionnel et standard dans la majorité des cas.

Dans cette même logique la participation des habitants dans l'élaboration de leur cadre de vie est exclue. Ces derniers doivent désormais subir les conséquences de l'espace standard qui se soucie peu de leurs références traditionnelles ou historiques et ignore leurs particularismes et spécificités locales.

Aujourd'hui et partout dans le monde, on commence à se rendre compte des limites de l'urbanisme fonctionnel et de la planification totale et de leurs effets négatifs sur le plan spatial, social et politique.

Dans ce sens, on assiste au retour à la dimension morphologique de la composition, et la pratique de la composition urbaine, ainsi qu'au retour aux échelles mineurs de l'aménagement, à la réelle maîtrise de l'espace et enfin à la réappropriation d'identité collectives, locales et régionales et ce comme remèdes à la perte d'identité qui a caractérisé la ville moderne en générale et les espaces résidentiels matérialisés dans les grands ensembles en particulier.

Ces derniers, présentant plusieurs critiques, ont fait objet d'une remise en cause partout dans le monde suivie d'un ensemble d'interventions ainsi qu'une longue évolution.

## 2. Les grands ensembles, l'insécurité d'un lieu :

### 2.1. Les défaillances du modèle urbain :

Le grand ensemble était pensé en plan de masse, posé sur des sites interchangeable et banalisés dans un espace considéré homogène et isotopique. Ces conditions étaient imposées aux architectes par les maîtres d'ouvrages, les responsables politiques et techniques.

F.Léger a mis en garde les architectes en 1933 pour ce qui est de l'application sourcilieuse et puriste de l'esthétique moderne aux réalisations urbaines et donc sociale<sup>34</sup> : le « magnifique effort de nettoyage par le vide » dû à l'art moderne, et qui pousse les architectes à construire surtout « avec l'air, de la lumière » convient parfaitement à une « architecture de chevalet, individuelle, qui correspond à une demande restreinte ». Mais une position aussi belle et révolutionnaire ne peut pas convenir à une architecture de masse, qui, elle doit tenir compte des « moyennes », des « contraintes » et de la « position habitable moyenne urbaine ».

F.Léger résume l'ensemble sous cette formule : « *Artistiquement, bravo : c'est l'œuvre d'art. Socialement c'est dangereux, car ce n'est pas l'œuvre sociale* ». Il souligne dangereux et il conclut ainsi son adresse aux architectes « *les élites vous ont suivi, c'est entendu, ça c'est assez facile, mais les autres, la ligne moyenne n'a pas pu suivre. Vous êtes partis à toute allure, la tête haute, le regard dédaigneux vers un but idéal que j'admire profondément, mais dans cette course vers le Beau absolu, vous auriez dû tout de même regarder en arrière, vous êtes seuls* ».

Au jour d'aujourd'hui, les dires de F.Léger se confirment auprès des acteurs urbains qui prennent conscience des tensions ainsi que des conflits et des drames qui règnent dans ces quartiers périphériques. Cet ensemble de problèmes se résume en deux carences principales :

1. la coupure du grand ensemble du reste de la ville. Qui se traduit par son tissu discontinu vis-à-vis des quartiers qui l'entoure ainsi que son indifférence et son plan autonome. « *Ce sont des quartiers conçus de manière autarcique* »,<sup>35</sup> en opposition complète avec l'environnement urbain et dont la fonction est d'habiter.

---

<sup>34</sup> François Tomas, Jean-Noël Blanc, Mario Bonilla : *Les grands ensembles: une histoire qui continue*, publication de l'université de Saint-Etienne, 2003 pp50 cite : F.Léger, « le mur, l'architecture et le peintre, dans Fernand Léger, catalogue staatliche Kunsthalle Berlin, 1980, pp.330-346

<sup>35</sup> GONIN.J. la résidentialisation des grands ensembles, Rapport de mémoire de fin d'études en architecture et en urbanisme. Marseille : ENSA de Marseille-Luminy, 2006, p.19.



2. La seconde faiblesse est celle de sa volumétrie et du jeu spatial limité qu'elle induit. Et ceci à travers une logique répétitive de barres et tours discontinues dont la liaison est assurée par des dessins en plans de grandes figures géométriques simples qui le font ressortir. « *Le modèle type, c'est un grand axe central autoroutier qui distribue des tranches de logement dont il est toujours malaisé de repérer le découpage ailleurs que sur plan* ». <sup>36</sup>

Ces dernières s'articulent en cinq (05) points qui définissent les défaillances du modèle urbain dont le mouvement moderne en est responsable, à savoir : 1. La disparition du parcellaire ; 2. L'abolition de la rue ; 3. L'absence de limites ; 4. Une densité faible ; 5. Un espace fluide et transparent ce qui induit à l'émergence de l'insécurité.

### **2.1.1. La disparition du parcellaire :**

La production en masse de logement collectif nécessite d'énormes terrains afin de favoriser l'utilisation de chemin de grue et l'implantation de réseaux divers, de ce fait, la disparition de la parcelle s'avère nécessaire. Elle fut considérée comme un obstacle essentiel à la rénovation et à l'extension de la ville. Le parcellaire n'a donc plus de place dans la planification des zones urbanisées en 1950 et 1980.

Suite à cela, la question foncière a souvent été délaissée voir oubliée lors de la réalisation des grands ensembles. Cela s'explique par la volonté de leurs concepteurs de faire table rase du modèle antérieur. La disposition des bâtiments est devenue un élément de composition urbaine indépendant sans lien étroit avec les différentes parcelles et donc avec le réseau viaire.

En présence d'un foncier complexe, flou et illogique, toute intervention devient un véritable casse tête et permet difficilement une autre évolution du bâti que la reconstruction identique.

Ceci dit, aujourd'hui encore, le parcellaire comme composante de l'organisation spatiale et bâtie et comme élément générateur d'urbanisme est souvent sous-estimé.

---

<sup>36</sup> BENAMEUR Amina Hadia, *Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles* Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, Octobre 2010, p.13.

### 2.1.2. L'abolition de la rue :

La disparition du rapport existant entre la rue, les parcelles qu'elle dessert et la disposition des bâtiments a rendu plus difficile la vie quotidienne en ville et a rendu presque impossible le développement par «capillarité» de différents usages et de mélange des fonctions.

Dans les grands ensembles, trois (03) points illustrent ce phénomène:

1. la présence de bâtiments massifs et de grande hauteur disposés de manière régulière les uns par rapport aux autres. Il en résulte des espaces de grande dimension entre les bâtiments qui paraissent difficiles à franchir et souvent ils le sont vraiment.

2. les espaces interstitiels souvent confus, difficilement compréhensibles et de forme aléatoire auxquels manquent la dimension visuelle et la découverte à l'échelle du corps humain de ce que l'on nomme habituellement espace public. « Quand la rue disparaît, la ville devient illisible, chaque bâtiment n'est pas soumis à la logique collective de la rue ; à son tracé, à la dictature de l'alignement, et ignore le rapport au sol ».<sup>37</sup>

3. le manque de régularité et de clarté du réseau viaire qui perd en cela sa troisième dimension, fait du maillage une composition illogique dont les voies rendent la lecture des espaces assez difficile. « Les voies modernes séparent le proche pour relier le distant ».<sup>38</sup>

En plus des points cités précédemment la doctrine urbanistique du mouvement moderne a mis en évidence l'espace vert et la nature. Très vite on s'est aperçu que cet espace vert est simplement une soustraction de l'espace bâti et de la voirie par rapport à la grande parcelle.

Cette nature présente sur le terrain est fortement dégradée par l'importante mise en œuvre de la construction qui laisse autour de ces barres une terre dénudée, ne donnant plus aucun rapport d'échelle entre le bâtiment et son contexte.

### 2.1.3. L'absence de limites :

L'espace public, la composante centrale de l'organisation spatiale et bâtie de la ville n'est quasiment pas présente dans les manifestes du Mouvement Moderne.

Dans la plupart des grands ensembles les espaces publics et privés s'interpénètrent. Ce qui est dû essentiellement à une conceptualisation de l'espace qui ne traite pas les espaces communs, et converge à la « *disparition de la culture des limites* ».

---

<sup>37</sup> BENAMEUR Amina Hadia, *Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles*, Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, Octobre 2010, p.19

<sup>38</sup> PARIS.B, « *la stratégie urbaine à Vaulx-en-Velin* », Urbanisme, Mars/Avril 2007, n°353, p.49

L'absence de limite entraîne une indifférence entre les espaces extérieurs publics, semi-publics et privés, entre le devant et le derrière, ce qui réduit le plus souvent l'espace privé à la stricte intimité du logement. Et l'appropriation de l'espace devient un facteur d'exacerbation des conflits, « celui qui intervient le fait de façon anonyme dans un espace anonyme ». A ce fait, l'espace public devient quelque chose qui est visible à vol d'oiseau sur une maquette mais dont l'usager de la ville ne peut absolument pas prendre conscience.

#### **2.1.4. Une densité faible :**

L'espace des grands ensembles est caractérisé par l'absence de densité. Bien que l'habitat collectif discontinu représente une part importante des surfaces bâties. Ce qui est dû principalement au découpage fonctionnel des activités de la ville qui se conçoit désormais par la juxtaposition de zones monofonctionnelles. Le caractère morphologique des grands ensembles présente une très faible densité. Ce n'est pas tant dans la densité moyenne et souvent faible qui le montre mais plutôt les emprises au sol qui sont très faibles. Alors que dans la ville classique près de 40% du sol est bâti, cette proportion tombe à environ 15% dans les grands ensembles. L'espace libre atteint donc 85%.<sup>39</sup>

La volonté de vouloir créer des «cellules urbaines» aurait pu être comprise comme un élément contribuant à la formation de quartiers. Mais l'isolement de zones urbanisées par de larges bandes d'espaces verts, la construction «arborescente» du système viaire renforcée par l'absence de mélange des fonctions et par une faible densité du bâti n'ont pas contribué à l'apparition de lieux et à un équilibre entre réarticulations de l'urbain et qualité des interconnexions.<sup>40</sup> Suite à cela les grands ensembles se retrouvent coupés de la ville.

#### **2.1.5. Un espace fluide et transparent : l'émergence du sentiment d'insécurité :**

Derrière cette connotation « espace fluide et transparent » se cache un discours critique sur les grands ensembles dont l'espace « *défensable* » prend forme pour prévenir l'insécurité et le crime. La fluidité et la transparence de l'espace ne sont plus considérées comme un moyen de contrôle social mais comme « *des formes spatiales permissives qui autorisent les déplacements incontrôlés et les pratiques sauvages, favorisant la déviance et l'insécurité et empêchent la mise en place des dispositifs de dissuasion et de répression* ».déplacements

---

<sup>39</sup> BENAMEUR Amina Hadia, Résidentialisation : *une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles*, Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, Octobre 2010, p.16

<sup>40</sup> Dieter Frick, *Eléments urbaphobes dans l'idéologie urbaine du Mouvement Moderne*,

*incontrôlés et les pratiques sauvages, favorisant la déviance et l'insécurité et empêchent la mise en place des dispositifs de dissuasion et de répression ».*<sup>41</sup>

Ainsi, les grands ensembles sont aujourd'hui au cœur de l'image repoussoir de certains quartiers. Ils sont associés à l'insécurité et constituent des blocs anonymes et menaçants par leur effet de masse.

#### **IV. L'espace public dans les quartiers d'habitation :<sup>42</sup>**

##### **1. La crise des espaces extérieurs dans les grands ensembles en Algérie :**

Marqués par un urbanisme de barres et de tours, les grands ensembles se caractérisent par l'immensité de leurs espaces publics. Inspirés des préceptes de l'architecture moderne, ces espaces libres devaient permettre la rencontre, le lien social et les loisirs, répondant ainsi à la vision urbaine et hygiéniste des concepteurs modernes : « l'urbanisme dit moderne est fondé sur l'idéal d'une ville verte et ouverte, faite de bâtiments disposés librement dans un "libre" espace collectif, continu et omniprésent ». <sup>43</sup> Cependant, ces grandes étendues se sont rapidement dégradées pour devenir des espaces abandonnés qui non seulement ne suscitent l'intérêt de personne mais qui inspirent aussi et surtout un certain danger. D'ailleurs, ces vides indéterminés semblent en partie responsables des « maux » des grands ensembles voire de l'échec de l'architecture fonctionnaliste : « l'échec de l'architecture et de l'urbanisme modernes est dû, pour résumer, à l'incompréhension du contexte urbain, à la priorité accordée aux objets plutôt qu'aux tissus intercalaires ».

Face à cette situation, les réflexions s'orientent, à partir des années 1980, vers l'analyse des « espaces publics modernes » des grands ensembles. L'importance de la conception et de l'aménagement des espaces extérieurs dans la qualité de vie de ces quartiers s'affirme et suscite, dès lors, maintes critiques. Dans ce contexte, A. Faure (1996) précise que la qualité de vie d'un quartier, son urbanité, ne se résume pas dans les logements, le bâti, ou encore les équipements, mais se construit également au niveau de l'ensemble des « vides » qui constituent les grands ensembles. Ces espaces libres apparaissent alors aux yeux des

---

<sup>41</sup> TABET.J. « la résidentialisation du logement social à Paris :paradoxe et retournement des discours et des pratiques dans les opérations de requalification des grands ensembles ». les annales de la recherche urbains, Septembre 1999, n°83/84, p.157.

<sup>42</sup> Bendib, K. and F. Naceur, *Les tentatives de réappropriation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs. Émergence d'une résidentialisation informelle? Cas de la ville de Batna (Algérie)*. Géocarrefour, 2018. 92(92/4).

<sup>43</sup> Cinget, A., S. Martin, and G.B. de La Perrière, *La résidentialisation: dossier bibliographique*. 2009.

professionnels comme « l'atout des grands ensembles » : peut-être vides mais loin d'être « vides de sens ». <sup>44</sup>

Paradoxalement, à l'heure où ce modèle d'habitat est fortement critiqué, l'Algérie l'adopte comme modèle type reproduisant ainsi les inconvénients qu'il génère. Rappelons que si les dysfonctionnements des espaces extérieurs de l'habitat collectif en Algérie évoquent ceux des grands ensembles, ces derniers, véhiculant un modèle culturel occidental, se sont révélés inappropriés et en rupture totale avec le modèle culturel traditionnel de la population algérienne, contraignant ainsi les habitants à adopter de nouvelles stratégies d'appropriation au niveau de leurs logements.

À l'image de l'espace public des grands ensembles, les espaces extérieurs dans l'habitat collectif en Algérie se présentent sous forme de grandes surfaces libres, non structurées et qui ne permettent aucun sens d'orientation. Inadaptés aux besoins des habitants, ces vides urbains, quand ils ne sont pas abandonnés, sont sujets à de multiples interventions donnant naissance à différents modes de réappropriation des espaces extérieurs, souvent basés sur des détournements d'usages voire des contournements de normes. <sup>45</sup> Comme l'attestent les différentes recherches sur le sujet, cet état de fait concerne toutes les villes algériennes.

## **2. Les dysfonctionnements dans les Z.H.U.N :<sup>46</sup>**

Les Z.H.U.N en Algérie comme tous les grands ensembles à travers le monde souffrent aujourd'hui de nombreux problèmes qui ont leurs incidences négatives sur la société et la ville, certes cet habitat, avait pourtant une légitimité socio-économique largement soutenue par les événements historiques qu'a abrité notre pays depuis au moins un siècle, atténuant ainsi la situation de crise, mais elle avait ses limites et présentait des défaillances créant ainsi des distorsions que l'on peut résumer comme suit:

- La procédure ZHUN se basait essentiellement sur un logique de chiffrée. Dédaignant tout aspect urbanistique et architectural. En ce « les architectes sont devenus des mathématiciens essayant de solutionner une équation à deux variables : le nombre de

---

<sup>44</sup> Hatzfeld, H. and Y. MOUTTON, *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*. Urbanisme, 2006(351): p. 32-36.

<sup>45</sup> Mebirouk, H., A. Zeghiche, and K. Boukhemis, *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes?. Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien)*. Norois. Environnement, aménagement, société, 2005(195): p. 59-77.

<sup>46</sup> Rebout, H., *Vers une requalification durable des quartiers d'habitat*, 2017, Université Mouloud Mammeri.

logements à construire dans un temps record oubliant qu'ils sont en train de décider du sort des habitants et de la qualité du cadre de vie à leur offrir ».

- Le cadre urbain engendré par cette procédure est médiocre, en l'absence d'une identité architecturale et urbanistique. D'ailleurs les ZHUN se réduisaient à des blocs de logements à base de plan type disposé librement sur de vastes espaces libres extérieurs. Ce ne sont que d'immenses constructions d'immeubles-barres qui constituent désormais le paysage interchangeable de toutes les zones périphériques des villes algériennes.
- Les cités n'ont pas eu le temps de vieillir, ni sans doute celui de naître complètement. Visiblement tous les espaces communs et publics sont à l'abandon et subissent une dégradation accélérée juste après l'occupation des logements.
- L'exclusion des habitants à tout les niveaux du processus de production a fait avorter les projets, car considérés par des pratiques bureaucratiques comme des données démographiques.
- L'absence de consensus social intégrant les paramètres sociaux et psychologiques des populations : identité, mode de vie et modèle culturel, aspirations et valeurs.
- Des espaces extérieurs qui semblent abandonnées, sans responsables ni tuteur et où prolifèrent les ingrédients même du non habiter à savoir : insalubrité, insécurité.... Bref le mal de vivre.

## **CONCLUSION CHAPITRE 02 :**

Malgré toutes les améliorations, les investissements et les politiques de développement de l'état algérien dans le secteur de l'habitat, la crise de logement demeure assez encore l'un des problèmes importants face à la politique publique. Cette situation peut en partie, s'expliquer par les conjonctures du moment : reconstruction d'un pays, crise du logement, exode rural très important, taux démographique galopant, absence de moyens techniques et de personnels qualifiés.

CHAPITRE 03 :

PRESENTATION DE  
CAS D'ETUDE ET  
INTERPRETATION  
DES RESULTAS DE  
LA RECHERCHE :





- Occupation romaine : 75 ans av JC.
- Période byzantine 533 AP JC.
- Période musulmane.
- L'incursion Normande 1143-1283.
- Occupation génoise : 1283 – 1512.
- L'époque Ottomane 1512-1838, jusqu' à l'époque coloniale française.
- La période coloniale est la plus marquante d'où on peut tirer les faits suivants :
  - ✓ Disparition de la citadelle qui représentait l'ancienne ville (centre historique), par le tremblement de terre de 1856.
  - ✓ La création de la ville coloniale en dehors des remparts de la citadelle, la ville a pris une forme triangulaire qui représente la forme de site disponible.
  - ✓ L'apparition des quartiers indigènes.

### **3. Tissu urbain :**

Le tissu urbain de la ville de JIJEL est composé de deux types :

- Un tissu planifié se trouve au centre-ville et dans quelque zone éparse.
- Un tissu non planifié se trouve à la périphérie du centre-ville.

L'extension urbaine de la ville de Jijel est continue jusqu'à l'entrée Est (côté de l'agglomération de Harraten).

### **4. Choix du site d'intervention :**

La commune de Jijel se distingue par une structure urbaine développée, qui reflète son statut de chef-lieu de wilaya, sa situation géographique stratégique et son relief lui permettent de jouer un rôle très important dans toute la région.

L'agglomération Harraten, située à l'Est de la commune offre des potentialités urbanistiques considérables. Elle se présente comme une future zone d'extension du chef-lieu de commune. Elle se caractérise par une infrastructure routière limitée à quelques pistes et routes qui

desservent le site mais n'arrivent pas à structurer l'espace urbain de cette agglomération, et aussi par un tissu spontané avec un cadre bâti incohérent très pauvre en commodités d'habitat.

## 5. Analyse du site d'intervention :

### 5.1. Situation :

Le site se situe à l'entrée EST de la commune chef-lieu de JIJEL, il s'agit d'une superficie globale de 120 ha, Le site de Harraten se trouve à cinq (05) kilomètre du centre de la ville.



Figure 34: plan de situation de Harraten.

Source : Google Earth, l'auteur, 2020.

### 5.2. Limite :

Le site est délimité comme suit :

- Au Nord par le POS 24.
- A l'Est par le POS 23.
- A l'Ouest par le POS 26.
- Au Sud par des terrains vagues.

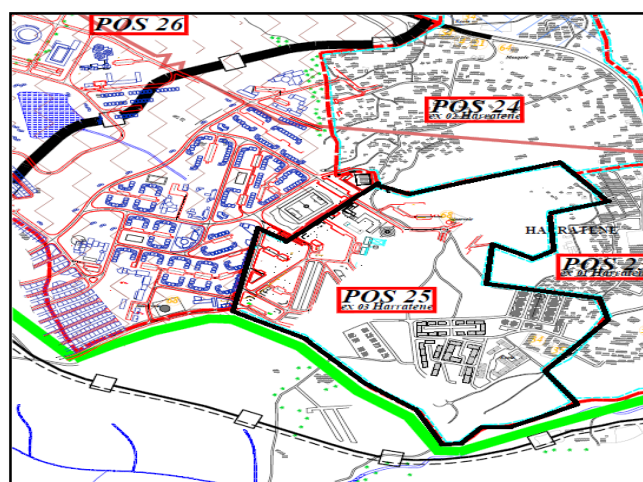


Figure 35 : Limite du POS 25

Source : PDAU Jijel, carte des POS 2016.

### 5.3. Accès et accessibilité :

Harraten se caractérise par une accessibilité facile et pouvant se faire par deux endroits, soit par la RN 77 du côté du 5ème km, soit par la route menant vers Béni Ahmed (kissir) du côté d'El Akabi. (Essentiellement seulement par la route qui dérive de la route nationale 77).

La RN 77 constitue la seule voie pour atteindre le site.

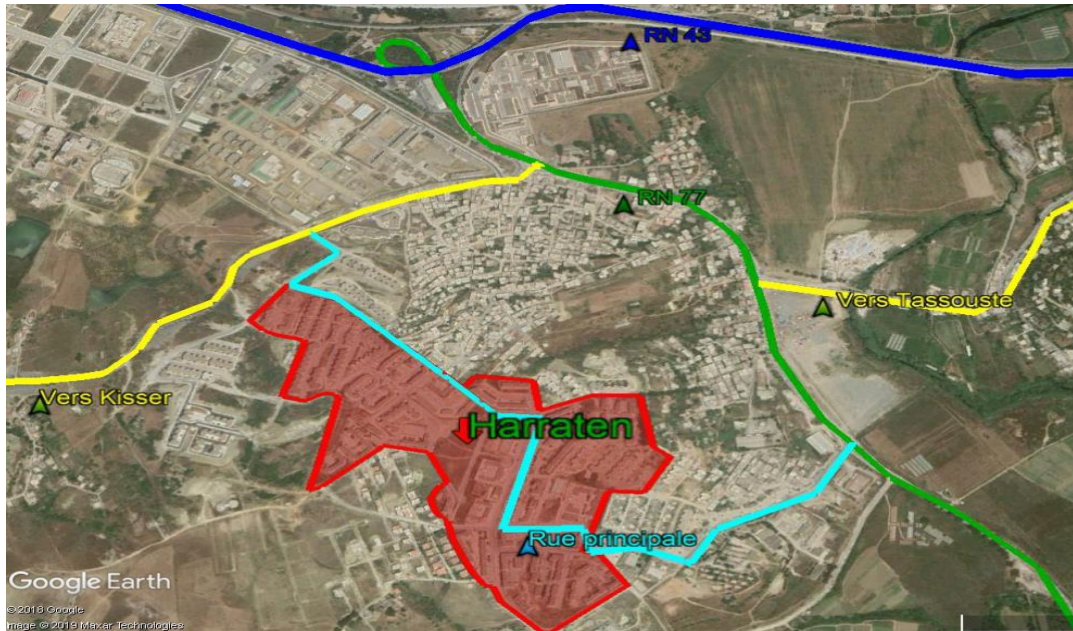


Figure 36 : L'accessibilité de site.

Source : Google Earth, l'auteur, 2020.

### 5.4. Analyse morphologique du POS 25 :

#### 5.4.1. Relief et topographie :

Le terrain se présente sous une forme d'un talus de 130m d'altitude avec un relief plus ou moins apparent. Il s'étend sur une surface de 60.06ha.<sup>48</sup>

Le terrain d'assiette d'étude est caractérisé dans sa totalité par des pentes faibles à moyennes variant entre 5% et 25% favorable à une éventuelle urbanisation.

---

<sup>48</sup> Pdau Jijel.



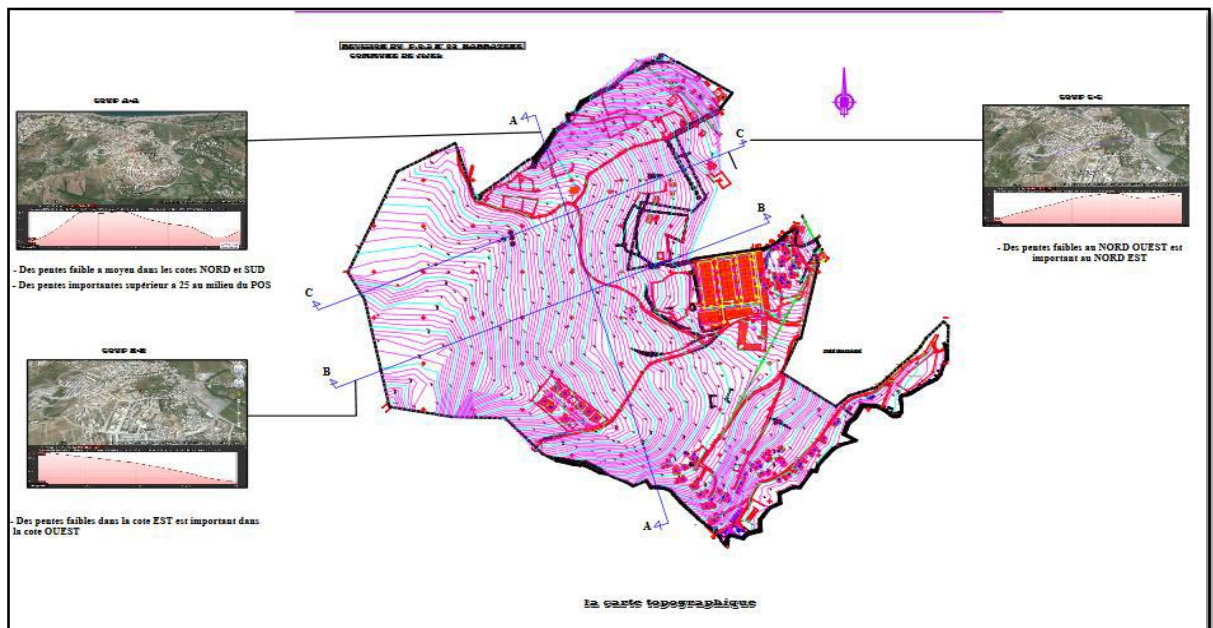


Figure 37 : La topographie du cas d'étude  
 Source : PDAU Jijel, carte des POS 2016, Google Earth.

#### 5.4.2. Etude géotechnique :

La moitié de la surface totale du POS est représentée par des terrains favorables à moyennement favorables à la construction.

Plus de 25% sont des terrains à propriétés variables et incertaines, peu favorables.

Le reste du POS à propriétés médiocres est donc non constructible.

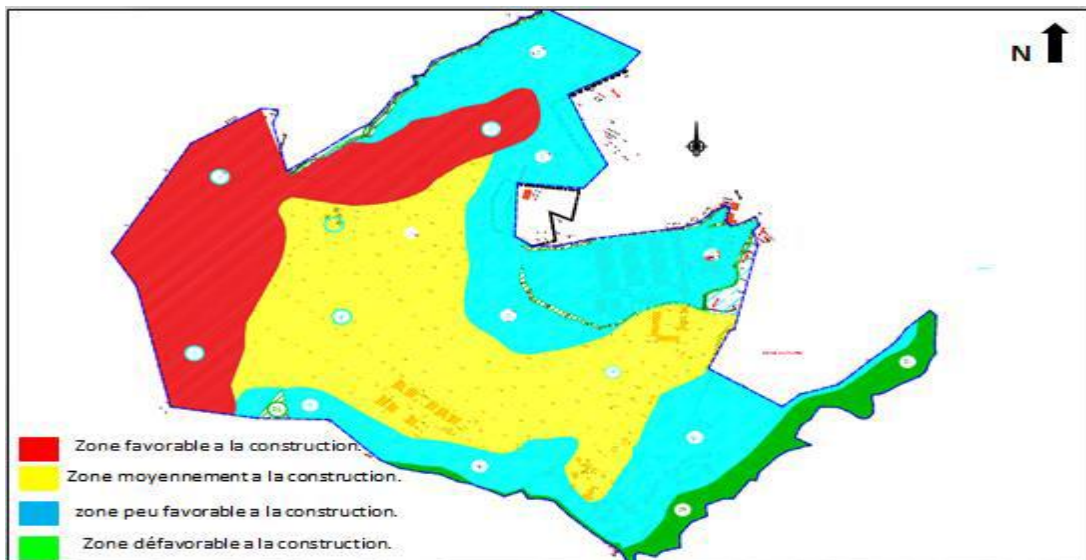


Figure 38 : La géologie de Harraten.  
 Source : PDAU Jijel, carte des POS 2016.

## 5.5. L'Orientation:

- **Ensoleillement :**

Le site est exposé au soleil pendant toutes les heures de la journée du côté Est jusqu'à l'Ouest.

- **Les vents :**

L'assiette est exposée aux vents dominants Nord- Est et Nord- Ouest.



Figure 40 : l'orientation du site.  
Source : Google Earth, l'auteur, 2020.

## 5.6. Structure spatiale :

### 5.6.1. L'habitat :

L'agglomération de Harraten est constituée de deux zones distinctes :

#### a. Habitat individuel :

La première zone regroupe quelques constructions individuelles spontanées et disposées d'une manière anarchique dans la partie nord de POS 1 et dans la partie Est et Sud –Est de POS 3 et les baraques et un lotissement situé dans la partie Sud.



Figure 41 : L'emplacement de l'habitat individuel  
Source : PDAU Jijel, carte des POS 2016.

### **b. Habitat collectif :**

La deuxième zone se compose d'un ensemble d'habitation collectif, cet ensemble se localise dans la plupart de POS 3.

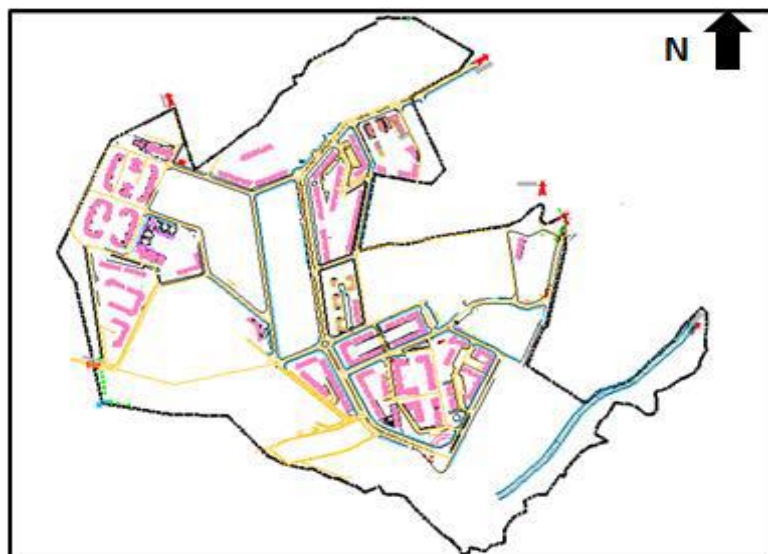


Figure 42 : L'emplacement de l'habitat collectif.  
Source : PDAU Jijel, carte des POS 2016.

### **5.6.2. Les équipements :**

Deux (02) Ecoles primaires, Trois(03) CEM, un lycée, une maison de jeune, une garde communale, une mosquée, une cantine, un centre administratif, Des locaux commerciaux.



Figure 43 : Equipement éducatif : CEM

Source : L'auteur 2020.





Figure 44 : Maison de jeune.

Source : L'auteur 2020.

### 5.6.3. Diagnostic des espaces publics :

C'est un couvert naturel d'une grande superficie de 1.95 ha, soit 3.24 % de l'ensemble du site. Représenté par des chaaba et des arbres. Il est essentiel de noter que les espaces verts sont laissés à l'abandon sans aménagement adéquat.



Figure 45 : Espace vert non aménagé.

Source : L'auteur 2020.

## 6. Présentation des espaces publics dans le cas d'étude :

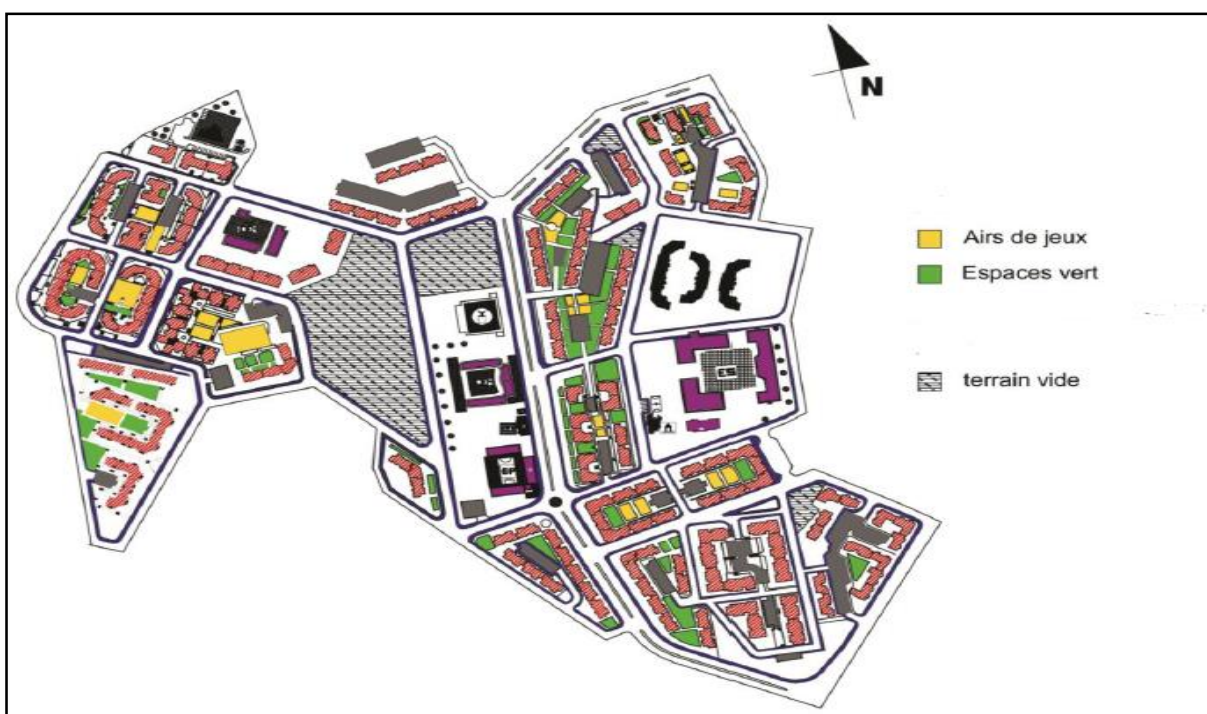


Figure 46 : représentation des espaces publics dans l'habitat collectif à Harraten.  
Source : L'auteur 2020.

### 6.1. La forme des espaces publics :

#### a. L'espace vert :

Un élément du paysage qui a la valeur surtout que les habitants regroupe autour elle, donc un élément essentiel qui développe la notion du vivre ensemble.

Les espaces verts dans le cas d'étude ont plusieurs formes différentes (rectangulaires, carrés et parfois irrégulières), ce sont les espaces à côté des bâtiments, généralement ce sont des espaces non aménagés et non contrôlés.



Photo 47 : espace vert.  
Source : l'auteur, 2020.

## **b. L'aire de jeu :**

Un espace de divertissement et d'interaction entre les enfants et de rencontre entre ces parents.

Les aires de jeu dans le cas d'étude ont des formes (rectangulaires, carrés et trapézoïdale à ciel ouvert, avec des dimensions inadéquates pour le jeu des enfants, généralement ils ne sont pas bien aménagés.



Photo 48 : Aire de jeu pour enfants.  
Source : l'auteur, 2020.

## **7. Méthodologie d'analyse :**

### **7.1. L'observation sur le terrain :**

Cette méthode d'analyse va nous servir comme un moyen de mesures qualitatives et aboutir à la confirmation de plusieurs données quantitatives et statistiques récupérées des différents organismes concernant notre champ d'investigation. Cette étape permet aussi de répondre à quelques questions posées marquant le départ de cette enquête.

Dans notre cas de recherche, l'observation va être utilisée pour constater les relations sociales entre les habitants dans le site d'intervention.

### **7.2. L'enquête sociologique :**

Parallèlement à la méthode par observation sur le terrain nous avons essayé de recueillir l'information sur les comportements et les aspirations par entretiens directs in-situ avec les usagers qui seront ensuite complétés par des « interviews de masse », (**Voir questionnaire en Annexe**).

C'est la technique quantitative descriptive idéale qui aide à observer et à décrire le comportemental des résidents, une enquête est menée au pré un échantillon aléatoire où la tendance est de prendre ses opinions, ses attitudes ...suivie par une analyse des résultats afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses. Cette enquête est définie par :

- **Le questionnaire :**

C'est un outil d'observation qui permet de recueillir des informations auprès d'individus cibles et de les analyser, dans le cadre d'une étude quantitative.

- ✓ L'élaboration d'un questionnaire n'est pas un acte isolé, il ne s'agit pas « juste » d'aligner des questions en lien avec la problématique d'étude.
- ✓ En aval, il s'agit dès l'élaboration du questionnaire d'imaginer les résultats qui seront obtenus à partir des questions qui vont être Posées et de l'échantillon interrogé, pour s'assurer que ces résultats correspondent bien aux objectifs.

Nous permet de relever les modes d'utilisation de l'espace publics, les facteurs influençant cette utilisation aussi les besoins et les inspirations des usagers, et la qualité de ces espaces : ces questions sont essentiellement des questions fermées ou à choix multiples, des questions simples et ouvertes à réponses courtes ont été aussi insérées pour élargir l'éventail des possibilités des réponses.

- **La taille d'échantillon sélectionné :**

La taille de l'échantillon fait référence au nombre de données individuelles collectées dans une enquête. La taille de l'échantillon est importante pour déterminer l'exactitude et la fiabilité des résultats d'une enquête.

Un échantillon aléatoire simple est un échantillon sélectionné de manière à ce que chaque échantillon possible de taille "n" ait la même probabilité d'être sélectionné, on prélève dans la population des individus au hasard, tous les individus ont la même probabilité d'être prélevés, et ils le sont indépendamment les uns des autres.

- La population du « POS 25 » est de 10435 habitants donc :

L'équation permettant de calculer la taille de l'échantillon est la suivante :

$$n = N \frac{1 + N \times e^2}{1 + N \times e^2}$$

Où :

• Dont,  $n$  : est la taille de l'échantillon,  $N$  : est le nombre de la population totale,  $e$  : est la marge d'erreur  $\pm 10\%$

$$n = 10435 \frac{1}{1+10435 \times 0.1^2} = 99.435 \approx 100$$

La sélection de la population questionnée est un échantillonnage aléatoire de 100 personnes ; grâce à la diversité des habitants de cette cité.

- **Objectifs de l'enquête :**

Le recours à l'enquête par entrevue directe permettra de répondre aux questions qui sont à l'amant de notre recherche et le questionnaire a été construit et conçu en fonction des problèmes posés.

L'enquête a pour objectif de produire des données sur :

- ✓ La population enquêtée (caractéristiques démographiques et profil socio-économique).
- ✓ Les types des relations entre les habitants.
- ✓ Le degré de participation dans les différentes activités dans le site.
- ✓ La qualité des espaces publics et leur utilisation.
- ✓ La perception, le rencontre, le confort et la sécurité.
- ✓ Mesurer la cohésion chez les résidents.

**Conclusion cas d'étude :**

Dans ce chapitre nous avons présenté et analysé notre aire d'étude, le quartier Harraten qui a été choisi comme assiette d'étude. Nous avons ensuite cité les deux techniques de recherche auxquelles nous avons eu recours : enquête par le biais d'un questionnaire et le travail in-situ. Le choix de ces techniques nous a paru adéquat pour aboutir à des résultats fiables et authentiques.

## ❖ Interprétation des résultats de la recherche :

L'étude sur terrain dont l'objectif est de mieux comprendre le comportement des usagers et leur pratiques ainsi de cerner les problèmes dans le quartier vis-à-vis les espaces publics quel que soit leur qualité ou leur fonctionnement.

L'observation, l'étude et l'évaluation des problèmes du quartier étudié sont effectués dans : la cité Harraten. Le but est de confirmer ou infirmer les hypothèses annoncées précédemment. Ce chapitre présente la synthèse des résultats récoltés de l'enquête dans ses différentes étapes ainsi une lecture des données recueillis à travers l'observation.

### 1. Résultat et interprétation des résultats du questionnaire :

#### 1.1. Répartition de l'échantillon par sexe :

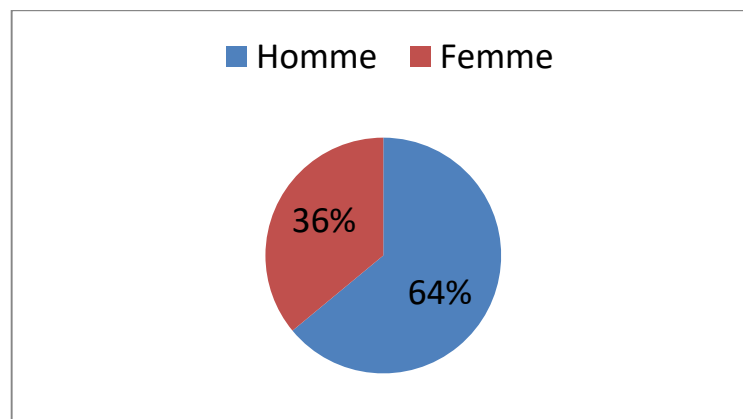


Figure 49 : Répartition de l'échantillon par sexe.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous avons fait une diversification aux échantillons entre homme et femme parce que l'espace public se fait pour tout.

#### 1.2. Répartition par âge :

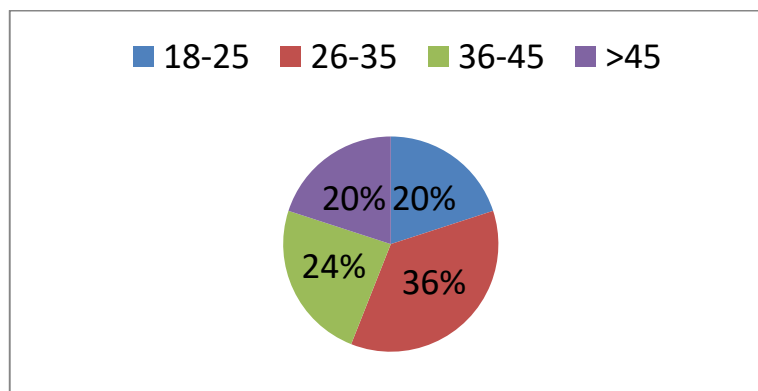


Figure 50 : Répartition par âge.  
Source : l'auteur, 2020.

On constate une diversification des catégories d'âge d'échantillon pour avoir l'avis de toutes les catégories de quartier.



### 1.3. Situation familiale :

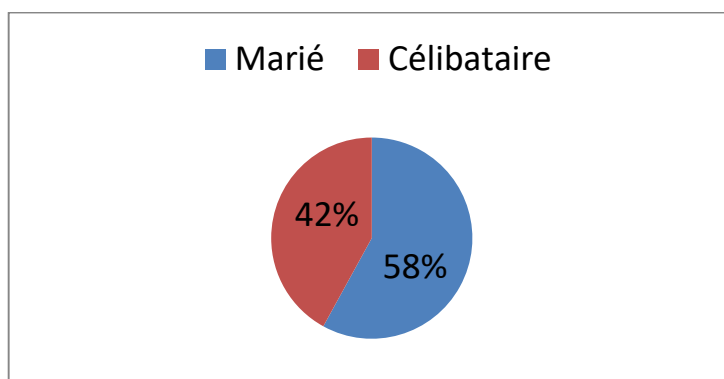


Figure 51 : Situation familiale.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous constatons que la proportion des mariés est plus grande que celle des célibataires dans ce quartier.

### 1.4. Niveau d'instruction :

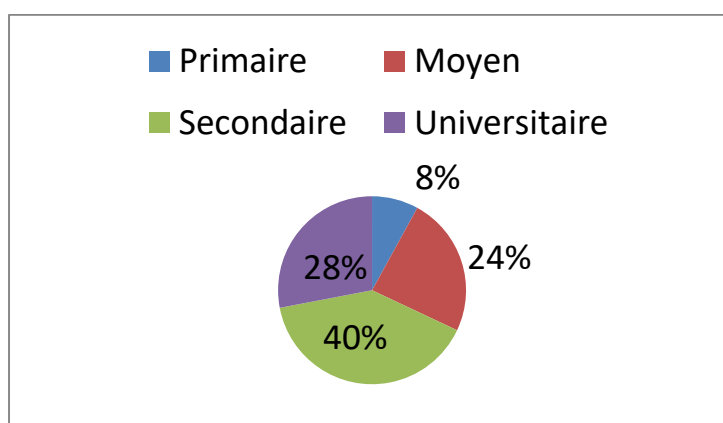


Figure 52 : Niveau d'instruction.  
Source : l'auteur, 2020.

On constate que la plupart des participants sont éduqués.

### 1.5. Profession :

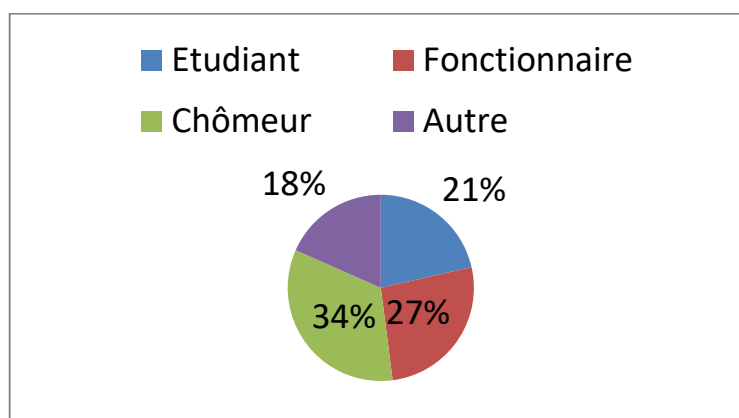


Figure 53 : Profession.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous avons remarqué que le taux de chômage est élevé, et la plupart des travailleurs sont des fonctionnaires.



### 1.6. Durée d'occupation du quartier :

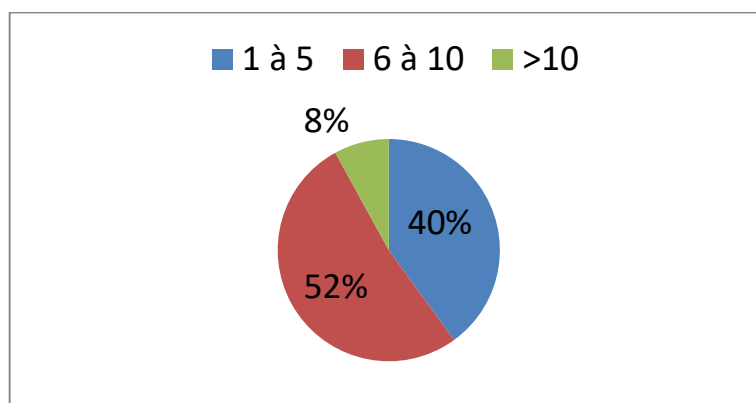


Figure 54 : Durée d'occupation du quartier.  
Source : l'auteur, 2020.

La plupart des participants ont entre 5 et 10 ans d'habitation au quartier.

### 1.7. Nombre de membres de la famille :

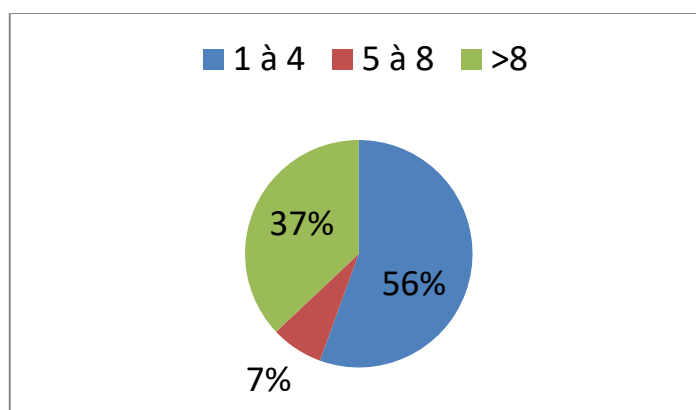


Figure 55 : Membres de la famille.  
Source : l'auteur, 2020.

La plupart des familles ont entre 5 et 8 personnes, donc on peut dire que sont des grandes familles.

### 1.8. Revenu :

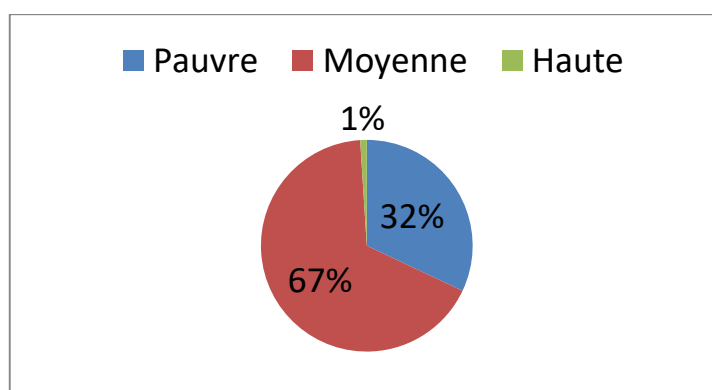


Figure 56 : Revenu.  
Source : l'auteur, 2020.

La plupart des familles ont un revenu moyen.

### 1.9. Satisfaction :

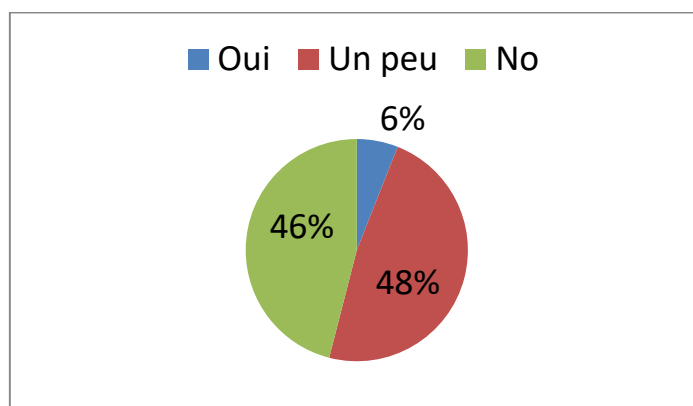


Figure 57 : Satisfaction.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants ne sont pas à l'aise dans ce quartier.

### 1.10. Sentiment d'appartenance :

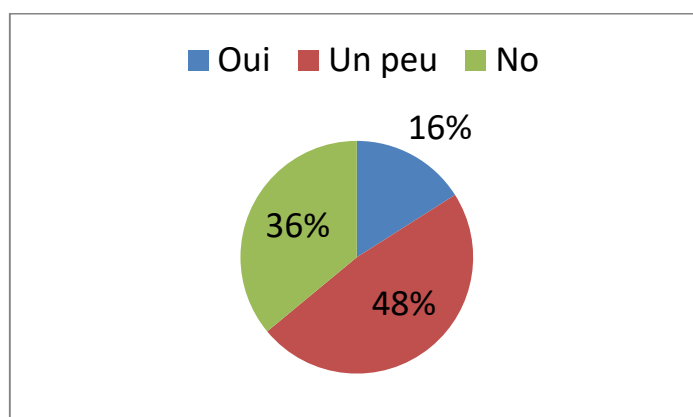


Figure 58 : Sentiment d'appartenance.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants croient qu'ils n'appartiennent pas au quartier.

### 1.11. Satisfaction résidentiel :

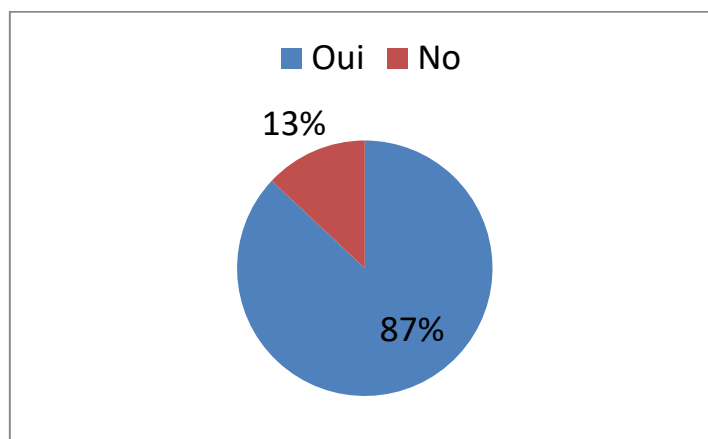


Figure 69 : Satisfaction résidentiel.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité de la population a choisi de quitter le quartier si l'occasion se présentait.

### 1.12. Vie association :

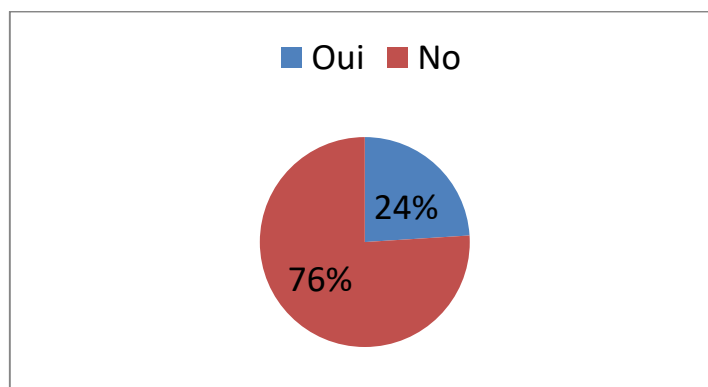


Figure 60 : Vie association  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants de ce quartier ne sont pas impliquée dans les associations.

### 1.13. Sens d'égalité :

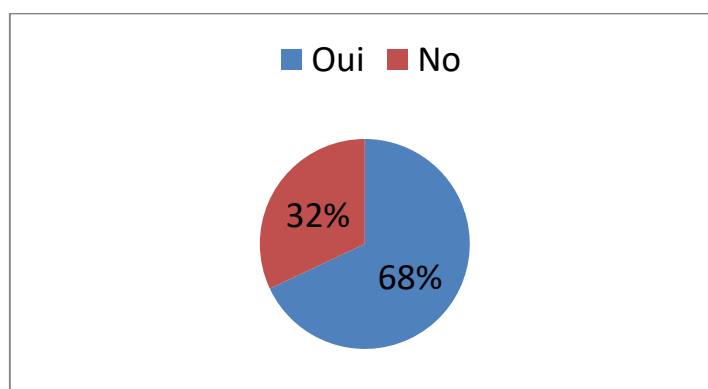


Figure 61 : Sens d'égalité.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants ses sentes égale avec les résidences du quartier.

### 1.14. Interaction verbale:

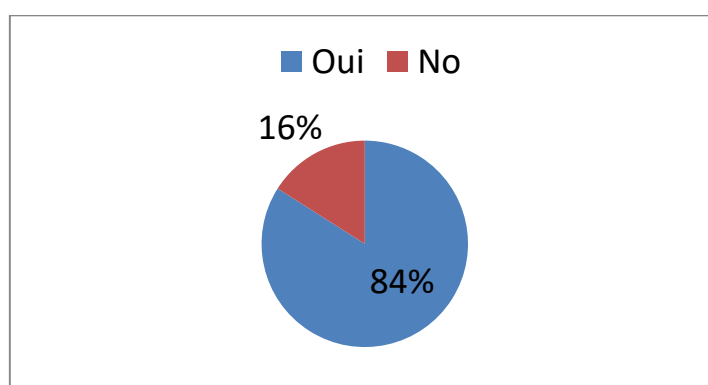


Figure 62 : Interaction verbale.  
Source : l'auteur, 2020.

La plupart des habitants du quartier communiquent et parlent en permanence avec leurs voisins et les résidences du quartier.

### 1.15. Relation amicale:

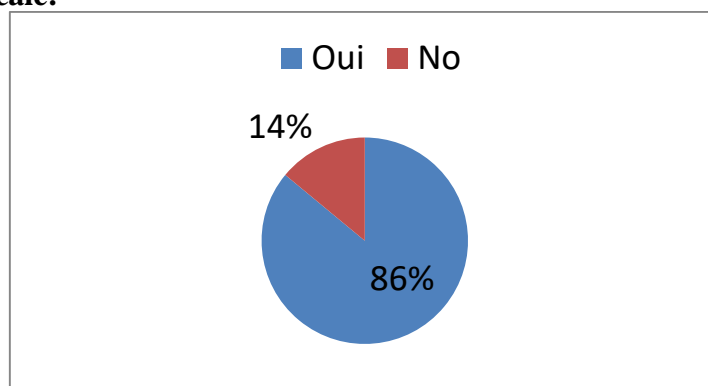


Figure 63 : Relation amicale.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous voyons la propagation de l'amitié et de rencontre parmi la majorité des habitants du quartier.

### 1.16. L'état d'espace public :

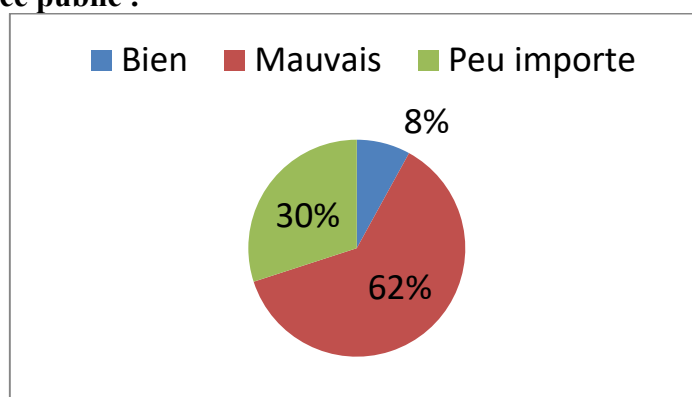


Figure 64 : L'état d'espace public.  
Source : l'auteur, 2020.

Notez que la majorité des habitants du quartier dit que le statut de l'espace public est mauvais et ils s'en manquent.

### 1.17. L'espace de rencontre :

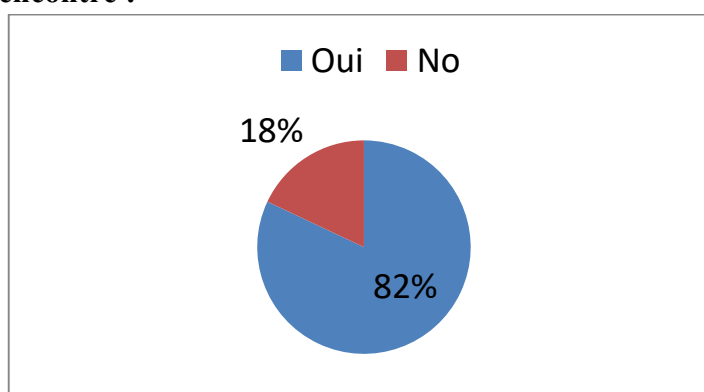


Figure 65 : L'espace de rencontre.  
Source : l'auteur, 2020.

Notez que la majorité des habitants du quartier dit que le statut de l'espace rencontre est mauvais et ils s'en moquent.

### 1.18. Tissage des relations sociales:

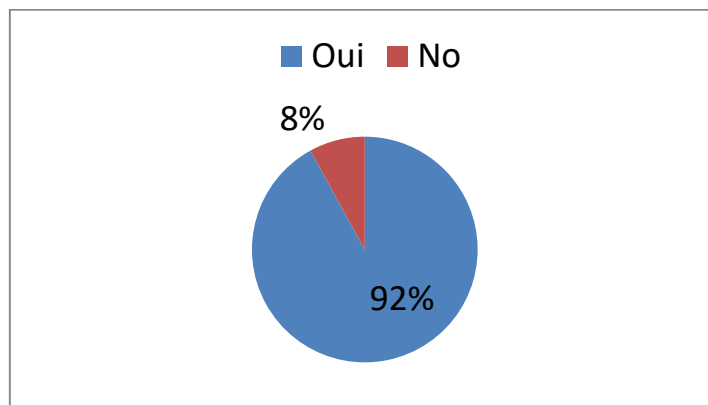


Figure 66 : Tissage des relations sociales.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants du quartier croient qu'en cas les espaces publics ont un rôle sur les relations sociales.

### 1.19. Service plus équipement:

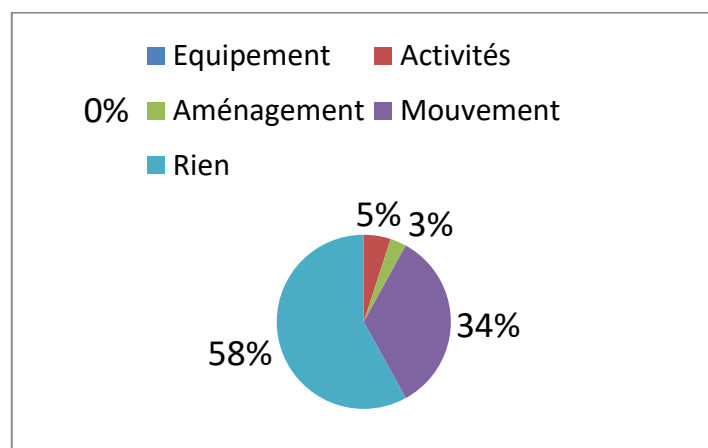


Figure 67 : Service plus équipement.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous voyons un manque d'équipements, d'activités et de configuration dans le quartier et la seule chose qui attire les habitants c'est le mouvement.

### 1.20. Les aménagements :

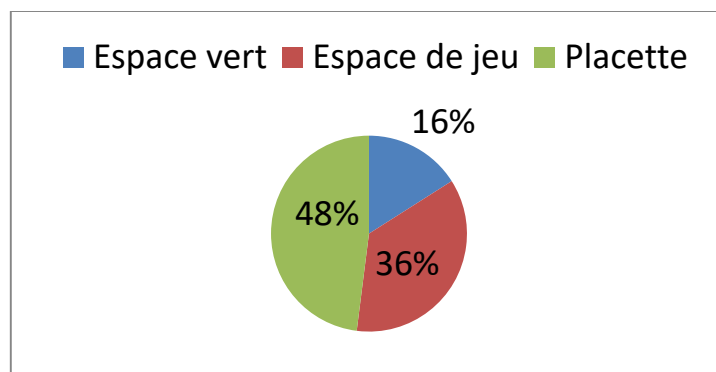


Figure 68 : Les aménagements.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous voyons que les habitants sont souhaitent des espaces de loisir et détente comme un aménagement dans le quartier.

### 1.21. Les activités :

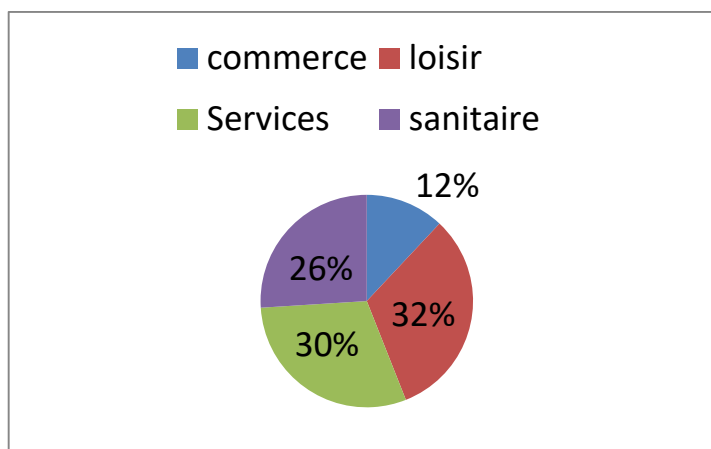


Figure 69 : Les activités.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous voyons que les habitants sont souhaitent différents activités de loisir, services et sanitaire dans le quartier Pour réduire le besoin de se déplacer et rendre le quartier convivial et attractif.

### 1.22. Les services de gestion :

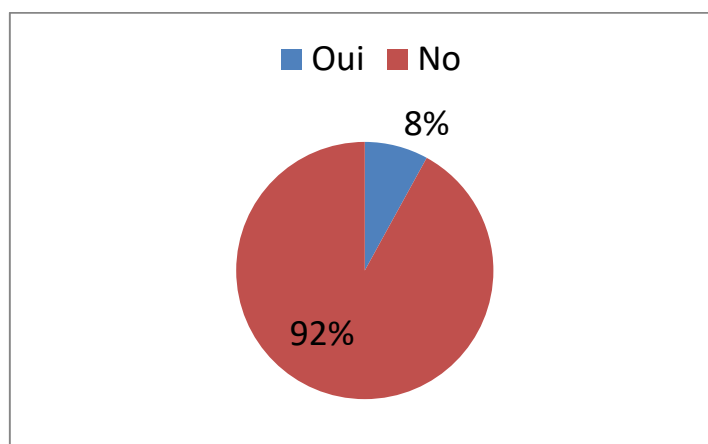


Figure 70 : Les services de gestion.  
Source : l'auteur, 2020.

Nous voyons un manque de service de gestion de ces espaces publics dans le quartier.

### 1.23. Les inconvénients :

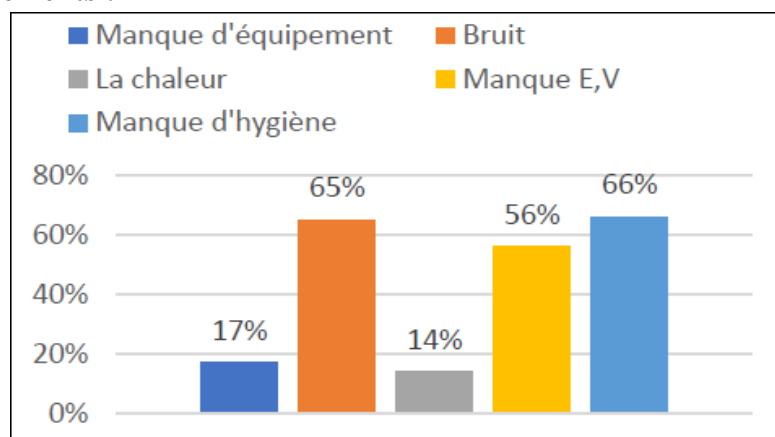


Figure 71 : Les inconvénients.

Source : l'auteur, 2020.

Plusieurs choses dérangent au quartier comme le bruit, le manque d'hygiène, d'équipements, d'espaces verts.

### 1.24. Collaboration :

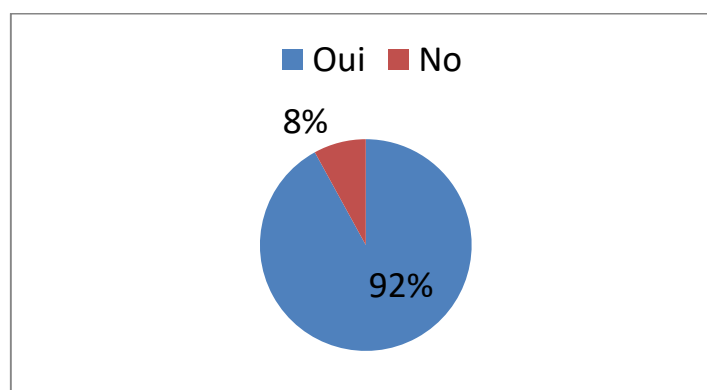


Figure 72 : collaboration.

Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants sont disposés à coopérer avec ses voisins pour améliorer le quartier.

### 1.25. Accessibilité:

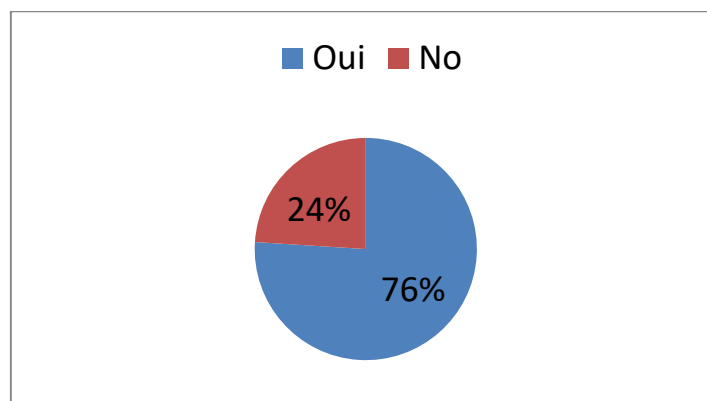


Figure 73 : Accessibilité.

Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants du quartier se déplacent facilement.

### 1.26. Perception concernant le rôle des espaces publics :

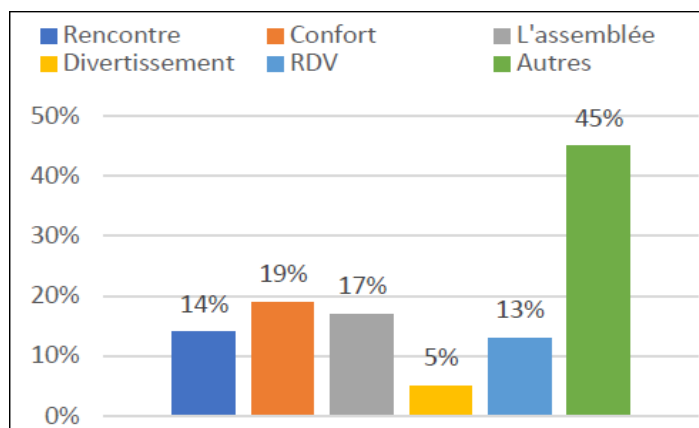


Figure 74 : Rôle de l'espace public.  
Source : l'auteur, 2020.

Les habitants utilisent l'espace public soit pour :

- Rencontre : 14%.
- Confort : 19%.
- L'assemblée : 17%.
- Divertissement : 5%.
- Rendez-vous : 13%.
- Autres : 45%.

### 1.27. Sécurité :

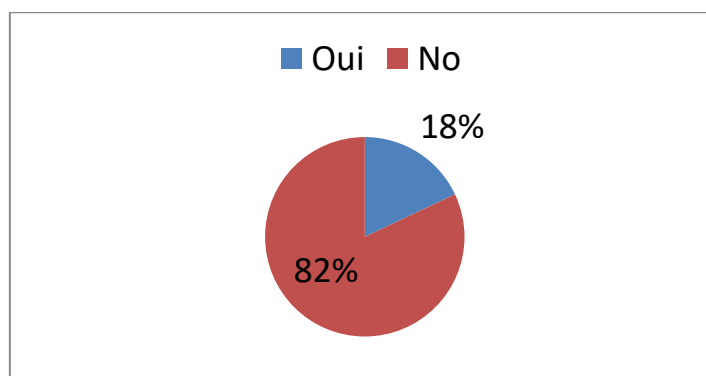


Figure 75 : Sécurité.  
Source : l'auteur, 2020.

La plupart des habitants ne se sentent pas en sécurité dans le quartier.

### 1.28. Utilisation des espaces publics :

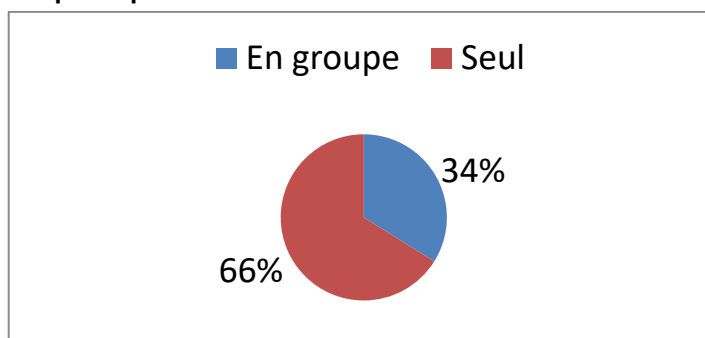


Figure 76 : Utilisation des espaces publics.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants du quartier préfèrent l'isolement.



### 1.29. Taux d'utilisation des lieux d'assemblées :

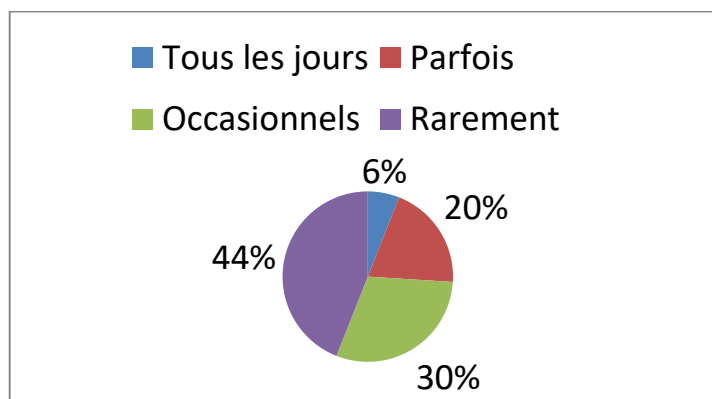


Figure 77 : Taux d'utilisation des espaces publics.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants utilisent les espaces publics du quartier soit parfois soit rarement.

### 1.30. Fréquence d'utilisation:

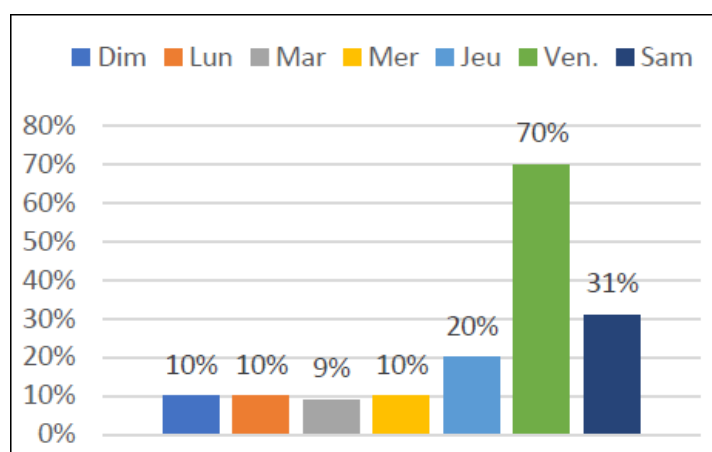


Figure 77 : Fréquence d'utilisation.  
Source : l'auteur, 2020.

- Dim : 10%.  
- Mar : 9%.  
- Jeu : 20%.

- Lun : 10%.  
- Mer : 10%.  
- VEN : 70%.

- Sam : 31%.

Les week-ends sont les jours où les lieux sont utilisés fréquemment.

### 1.31. Horaire d'utilisation des espaces publics :

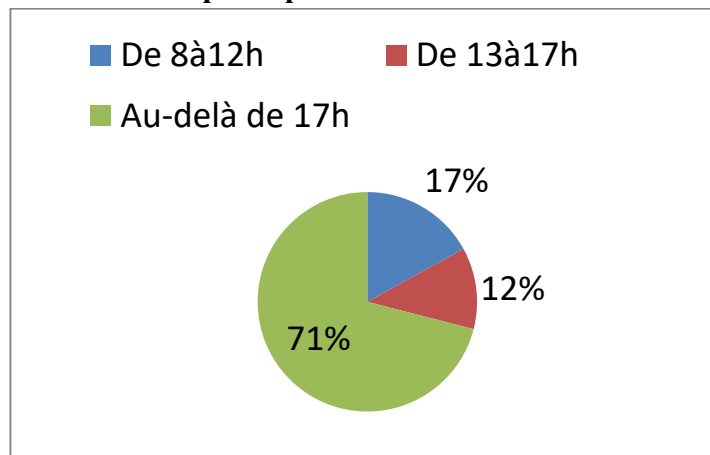


Figure 78 : Horaire d'utilisation des espaces publics.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants du quartier utilisent les espaces publics après de 17h.

### 1.32. Perception aire de jeux :

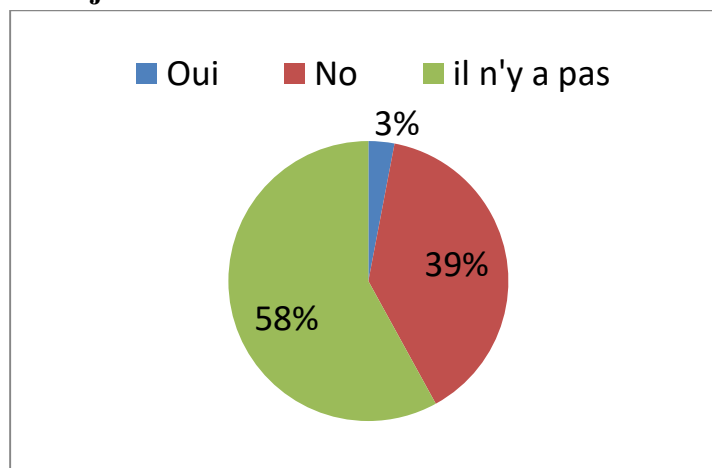


Figure 79 : Perception aire de jeux.  
Source : l'auteur, 2020.

La majorité des habitants dit qu'il n'y a pas d'espaces de jeux pour les enfants au quartier.

## 2. Synthèse :

D'après l'enquête sociologique on synthétise que :

- Les espaces publics de ce quartier sont en mauvaise état : le problème d'entretien et d'aménagement, absence totale de mobilier urbain ou d'aménagement d'espace public qui jeux un rôle très important pour une cohésion sociale dans les quartiers.
- Les espaces publics sont des espaces vagues et dénudés qui se transforment en « marré » de boue en hiver et en terrain poussiéreux l'été.

- L'absence totale d'interventions des habitants par rapport à l'entretien des espaces publics contraire nous avons observé une appropriation d'espace public par les citoyens, c'est le résultat d'un manque de surveillance par les responsables.
- L'insalubrité des lieux se manifeste par la présence d'ordures et de décharges à proximité des immeubles.
- Désengagement total des habitants liés au manque des lieux de rassemblement en matière des espaces publics.
- La majorité des habitants du quartier préfèrent l'utilisation des espaces publics seuls, ce point est négatif pour la socialisation urbaine à travers l'isolement aux autres et la raison pour cela c'est l'insécurité dans le quartier.
- Le contournement de conception des espaces publics qui est une source de désaccord entre le maître d'œuvre et les citoyens.
- L'absence totale de gestion des espaces publics et d'application de la réglementation par les responsables.
- Nous constatons l'absence de la vie sociale dans les espaces publics de ce quartier donc l'absence de cohésion sociale.
- Manque de rassemblement des habitants dans les espaces publics, ou se développent les différents types d'interactions sociales.
- Les enfants jouent dans les rues, dans les aires de stationnement et à proximité des entrées des habitations puisque les aires de jeux dans le quartier manque d'entretien et d'aménagement.
- Distribution aléatoire des espaces publics dans le quartier et leur mauvais état à jouer un rôle dans le renforcement des liens sociaux.
- l'absence d'une association propre au quartier qui a comme responsabilités de trouver des solutions pour les manques soulignés

### **3. Propositions des personnes interrogées :**

- Revalorisation des espaces publics de tous les côtés pour jouer son rôle sociale dans le quartier et pour favoriser les interactions sociaux entre les habitants.
- Créer au niveau de quartier des espaces pour la femme et pour toutes les tranches d'âge.
- Créé des espaces de jeux suffisants pour les enfants.

- Aménager les placettes pour trouver des espaces plus confortables dans le rassemblement.
- Renforcer la plantation d'arbre et intégrer des plans d'eau pour minimiser la chaleur dans le quartier.
- Assurer et soutenir la sécurité dans le quartier par la création des centres de sécurité.
- Créé des associations propre au quartier, Il doit accorder une importance aux espaces publics par les associations ainsi qu'à leur préservation par les usagers.

### **Conclusion des résultats :**

Les résultats obtenus à travers l'étude dans le quartier (enquête et observation) avaient comme but d'atteindre les objectifs visés au départ de la recherche, tout en essayant de répondre aux hypothèses déjà établies. A travers ce chapitre, on a pu connaître l'état des espaces publics, la nature des relations entre les habitants et l'influence de ces espaces sur la qualité de ces relations et aussi évaluer le taux de satisfaction ou d'insatisfaction des usagers vis-à-vis leur quartier.

Les résultats obtenus d'après le questionnaire montrent que ce quartier est en mauvais état et les habitants souffrent à cause de : manque de qualité urbaines et architecturales dans les aménagements des espaces publics (les équipements, les espaces de jeux et les espaces verts, le mobilier urbain...), et l'existence de plusieurs choses qui dérangent (manque d'hygiène et de sécurité, l'appropriation de l'espace ...).

Les espaces publics dans notre cas d'étude ne sont pas au niveau des aspirations des habitants, leur mauvaise conception et la négligence totale soit des fonctionnaires soit des habitants affectés négativement l'image du quartier et la cohésion sociale.

# Conclusion générale et recommandation :

## ❖ Conclusion générale :

L'espace public a joué un rôle primordial à travers l'histoire dans la communication et l'interdépendance des groupes sociaux, il en est l'élément fondamental, ce n'est plus seulement un espace matériel de regroupement des gens, il est le lieu d'exercice de la citoyenneté et permet les interactions sociales et la construction d'un sentiment d'appartenance, d'un sens de la communauté. Il devrait refléter l'idéal d'égalité de nos sociétés, encourager la diversité des échanges sociaux et d'assurer le lien social collectif et le renforcement de cohésion sociale.

Notre travail sur les espaces publics dans les grands ensembles et leur rôle dans la cohésion sociale, s'est basé sur l'observation et l'enquête sociologique, et s'est concentré sur la compréhension et la connaissance des influences de ces espaces dans le renforcement des interactions sociales.

Les espaces publics dans notre cas d'étude ne sont pas au niveau des aspirations des habitants, leur mauvaise conception et la négligence totale soit des fonctionnaires soit des habitants affectés négativement l'image du quartier et la cohésion sociale. Il est établi que le degré de cohésion du quartier reste faible en raison de son manque en espaces publics comme lieux de rassemblements et d'échange d'idées, rajoutant à cela la faible proximité des services, le manque de sécurité et d'hygiène. Il reste à mentionner que le site étudié a beaucoup de points faibles qui nécessitent des stratégies d'aménagements et de conceptions et d'implantations bien structurées à la manière des espaces publics contemporains.

Les résultats de l'enquête menée auprès des habitants de Harraten ont montré que l'espace public ne dispose pas des moyens les plus simples de traitement, d'aménagement et d'entretien, aussi que le manque de gestion et de supervision. La majorité des habitants déclarent que ces espaces sont en mauvais état et ne jouent pas leur rôle social. Tout cela prouve l'importance de la qualité de la conception et l'aménagement de ces espaces dans les quartiers d'habitation. Nous avons aussi remarqué que la plupart des habitants sont prêts à coopérer les uns avec les autres pour changer l'état des espaces publics et donner une meilleure image de quartier.

Nous pouvons réaliser ce changement en améliorant la qualité de ces espaces, en favorisant la production et le renforcement de la cohésion sociale, et cette cohésion peut être obtenue par des rencontres et des dialogues pour créer un sentiment d'appartenance au quartier.

Enfin, on peut dire que malgré les résultats obtenus, des recherches supplémentaires sont encore nécessaires pour cerner un sujet aussi complexe. En effet, la forme d'espace public la plus appropriée, les formes d'aménagements pour assurer les rôles sociaux au niveau des espaces publics, reste une voie possible pour des recherches ultérieure ; en résumé, il est utile de faire quelques suggestion set recommandations qui permettront de renforcer la cohésion sociale dans les espaces publics des grands ensembles d'habitat.

❖ **Recommandations :**

- Projeter des espaces publics qui devront proposer de meilleures relations entre les habitants.
- Clarifier les fonctions des lieux et leurs usages.
- La gestion et l'organisation des espaces publics soit par des associations, des bailleurs ou des volontaires du quartier.
- Encourager les habitants à fréquenter les espaces publics de part une configuration spatiale répondant à leur besoin.
- Encourager le dialogue entre les différentes catégories du quartier par l'organisation des évènements culturels, sportifs et sociaux.
- Créer des aires de jeux pour enfants facilement observables et suffisants.
- Assurer et soutenir la sécurité dans le quartier.
- Créer et aménager des places pour trouver des espaces plus confortables dans le rassemblement.

## Références bibliographiques

- Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public. 2ème éd. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes. Lausanne 2001, p 09
- BENAMEUR Amina Hadia, Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, Octobre 2010, p.13.
- Bendib, K. and F. Naceur, Les tentatives de réappropriation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs. Émergence d'une résidentialisation informelle? Cas de la ville de Batna (Algérie). Géocarrefour, 2018. 92(92/4).
- Benevolo, L., Histoire de la ville, (1975), Ed, 1994, Parenthèses. 509 pages.
- BENNEDJA. RADHIA, Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs, Thèse pour l'obtention du diplôme de Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, 2010, p.16
- Cinget, A., S. Martin, and G.B. de La Perrière, La résidentialisation: dossier bibliographique. 2009.
- Dieter Frick, Eléments urbaphobes dans l'idéologie urbaine du Mouvement Moderne,
- Expression de Sablet M de : des espaces urbains agréables à vivre, Ed. Moniteur, Paris, 1991.
- F, Choay : l'Urbanisme : Utopies et réalités, Ed. Seuil, Paris, 1965.
- F. Dufaux, A. Fourcaut, Le monde des grands ensembles, Paris, Éditions Créaphis, 2004.
- François Tomas, espaces publics, architecture et urbanité, éd : PU Saint Etienne 2002, p 29.
- François Tomas, Jean-Noël Blanc, Mario Bonilla : Les grands ensembles: une histoire qui continue, publication de l'université de Saint-Etienne, 2003 pp50 .
- Gauthiez Bernard, espace urbain ; vocabulaire et morphologie, édition de patrimoine, Paris 2003, p 153
- GONIN.J. la résidentialisation des grands ensembles, Rapport de mémoire de fin d'études en architecture et en urbanisme. Marseille : ENSA de Marseille-Luminy, 2006, p.19.
- Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p 3887.



- Hatzfeld, H. and Y. MOUTTON, Les espaces libres, atouts des grands ensembles. Urbanisme, 2006(351): p. 32-36.
- Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants, Actes de la journée d'information et de réflexion, organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, le 1er décembre 2005, pp09
- J Castex, J.Ch.Pnerai : Formes urbaines de l'îlot à la barre, Paris, Dunbd ed, 1980, P140.
- Jean-Patrick FORTIN : Des tours et des barres... Une histoire du grand ensemble relue par un architecte pp117
- Joseph (I): l'espace public comme lieu de l'action, les annales de la recherche urbaine, n°57-58, p 212
- Kribeche youcef- Ali Jennie Fatima- Zohra, pour une revalorisation de l'espace public traditionnel, cas la vieille ville de Constantine, mémoire de magister en architecture et urbanisme. Université Mentouri Constantine, 2010, p 20
- Le Corbusier : La charte d'Athènes, Paris 1957.Ed Minuit, P : 137.
- Le manuel statistique. (2016).
- Maouia Saidouni, Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah Editions, Alger, 2000, P : 43
- Martyn Back et Silke Zimmermann, dictionnaire le Robert, Paris 2005, p 381
- Mebirouk, H., A. Zeghiche, and K. Boukhemis, Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes? Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien). Norois. Environnement, aménagement, société, 2005(195): p. 59-77.
- MECHRAOUI.N. Quel habitat pour l'Algérie : production-conception-réalisation, Doctorat en Architecture et Urbanisme, Constantine : Université Mentouri de Constantine, Avril 2004, p .15.
- Merlin P, Choay F : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'Architecture (dir.), PDF, 3e édition, 2000, p. 391.
- Michel Jean Bertrand, Architecture de l'habitat urbain (la maison, le quartier, la ville), Ed : Bordas, paris, 1980, P : 89.
- Michel Ragon : Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne pratique et méthodes : 1911-1985.

- PARIS.B, « la stratégie urbaine à Vaulx-en-Velin », Urbanisme, Mars/Avril 2007, n°353, p.49
- Paul Landauer : La SCIC, premier promoteur français des grands ensembles (1953-1958) ; dans Histoire urbaine (n° 23), Ed Société française d'histoire urbaine, 2008, p192
- Pdau Jijel.
- Rebout, H., Vers une requalification durable des quartiers d'habitat, 2017, Université Mouloud Mammeri.
- Revue Logement, n° 115, octobre 1959.
- Roncayolo, M., Lectures de villes. Formes et temps, 2002.
- Sablet De Michel : Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur 1988 p 13
- TABET.J. « la résidentialisation du logement social à Paris : paradoxe et retournement des discours et des pratiques dans les opérations de requalification des grands ensembles ». les annales de la recherche urbaine, Septembre 1999, n°83/84, p.157.
- Thibault TELLIER : Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation, Université de Lille III Charles de Gaulle, cite Informations sociales, n°1-2, 1970, p. 36.

## Les sites d'internet :

- [www.Linkedin.com](http://www.Linkedin.com)
- [www.Scholar.google.fr](http://www.Scholar.google.fr)
- [www.Dictionnaire-environnement.com](http://www.Dictionnaire-environnement.com).
- [www.calameo.fr](http://www.calameo.fr)
- [www.euromediterrane.fr](http://www.euromediterrane.fr)
- <http://tel.archives-ouvertes.fr> (Consulté le 10.08.2020).
- <http://bu.umc.edu.dz/theses>
- [www.pinterest.fr](http://www.pinterest.fr)
- [https://www.aurba.org/wpcontent/uploads/2014/09/Espaces\\_publics\\_vivre.pdf](https://www.aurba.org/wpcontent/uploads/2014/09/Espaces_publics_vivre.pdf)  
(Consulté le 07.09.2020).
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>
- <https://fr.slideshare.net/> (Consulté le 02.10.2020).
- <https://journals.openedition.org/eue/> (Consulté le 11.09.2020).

## Annexe : Questionnaire en français

### **Le formulaire de questions :**

Ce questionnaire est établi dans le cadre de préparation d'un mémoire de master -2- intitulé :  
« **Les espaces publics dans les grands ensembles d'habitat ; facteur de cohésion sociale.**  
**Cas d'étude à Harraten** ».

Nous rappelons que :

- Ce questionnaire ne sera utilisé que pour la préparation de notre mémoire.
- Cochez la question que vous sélectionnez.

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette enquête, L'aboutissement de ce travail dépend de votre aide et coopération, nous espérons avoir des questions claires et authentiques.

-Nous vous demandons de répondre aux questions rapidement, le plus naturellement et de la manière la plus intime possible pour vous.

Toutes vos réponses seront prises avec anonymat, **Merci beaucoup**

1. Sexe : Masculin  Féminin
2. Age : .....
3. Situation familiale :  
Célibataire  Marié  Autres
4. Niveau d'instruction:  
Sans  Primaire  Moyen  Secondaire   
Universitaire
5. Profession :  
Etudiant  Fonctionnaire  Chômeur   
Autre : .....
6. Durée d'occupation du quartier : .....
7. Nombre de membres de la famille : .....
8. Revenu de la famille :  
Pauvre  Moyenne  Haute
9. Êtes-vous satisfait d'habiter dans ce quartier ?  
Oui  Un peu  No

10. Ressentez-vous que vous appartenez avec les résidents de quartier ?

Oui  Un peu  No

11. Quitterez-vous le quartier si vous en avez l'occasion ?

Oui  No

12. Avez-vous des amis et êtes-vous impliqué dans des associations du quartier ?

Oui  No

13. Vous sentez-vous égal avec les résidents du quartier?

Oui  No

14. Parlez-vous toujours ou communiquez-vous avec vos voisins et les résidents du quartier ?

Oui  No

15. Ressentez-vous une sorte d'amitié entre vous et les habitants du quartier ?

Oui  No

16. Comment évaluez-vous l'état d'espace public pour votre quartier?

Bien  Mauvais  Peu importe

17. Avez-vous des espaces de rencontre au sein du quartier ?

Oui  No

18. Pensez-vous que les espaces publics ont un rôle sur le tissage des relations sociales ?

Oui  No

19. A votre avis Quels sont les avantages d'habiter dans ce quartier?

Equipement  Activités  Aménagement  Rien

Autre : .....

20. Quelles sont les aménagements que vous souhaitez dans ces espaces publics de quartier ?

Espace vert  espace de jeu  Placette

Autre : .....

21. Quelles sont les activités que vous souhaitez dans votre quartier ?

Commerce  loisir  service  sanitaire

Autre : .....

22. Est-ce que il existe service de gestion de ces espaces publics de quartier ?

Oui  No

23. Quels sont les éléments qui vous dérangent dans ce quartier?

Manque d'équipement  Manque d'hygiène  Manque d'espace vert

Autre :.....

24. Seriez-vous prêt à collaborer pour améliorer le quartier?

Oui  No

25. Pouvez-vous accéder à votre quartier facilement?

Oui  No

26. Considérez-vous l'espace public de votre quartier comme un endroit pour :

Rencontre  L'assemblée  Divertissement  Confort   
Rendez-vous  Autre

27. Vous sentez-vous en sécurité dans ce quartier ?

Oui  No

28. Qu'est que vous restez au quartier pendant le temps libre ?

Oui  No

29. Préférez utiliser les espaces publics de votre quartier :

En groupe  Seul

30. Vous utilisez les espaces publics de votre quartier :

Tous les jours  Parfois  Occasionnels  Rarement

31. Quels jours de la semaine allez-vous dans les espaces publics de votre quartier?

Vendredi  samedi  dimanche  lundi  Mardi  Mercredi  jeudi

32. À quelle heure utilisez-vous les espaces publics de votre quartier ?

De 8à12h  De 13à17h  Au-delà de 17h

33. Pensez-vous que l'espace de jeu pour enfants est suffisant ?

Oui  No  Il n'y a pas

34. A votre avis quelles sont les disfonctionnements dans votre quartier ?

.....  
.....

35. Quel est votre besoin dans le quartier ?

.....  
.....

## ملخص:

في المجموعات السكانية الكبرى تعتبر الفضاءات العامة شيئاً ضرورياً لتسهيل عملية التواصل الاجتماعي بين السكان التي بدورها تعمل على تقوية العلاقات الاجتماعية .

ومن خلال هذه المذكرة حاولنا تبين دور الفضاء العام في المجموعات السكانية الكبرى في تحقيق التماسك الاجتماعي عن طريق دراسة الفضاءات العامة في حي حراثن . و كان الهدف من هذه الدراسة قياس درجة التماسك الاجتماعي في حراثن، و تعتمد طريقة البحث المستخدمة لتنفيذ هذه الدراسة على تحليل الموقع و استبيان لسكان حراثن كما اعتمدنا على الملاحظة خلال زيارة موقع الدراسة .

و أخيراً، تقدم الدراسة بعض التوصيات لتحقيق التماسك الاجتماعي في المجموعات السكانية الكبرى.

## الكلمات المفتاحية :

المجموعات السكانية الكبرى- الفضاء العام- التماسك الاجتماعي- التواصل الاجتماعي- حراثن.

## **Résumé :**

Dans les grands ensembles d'habitat, les espaces publics sont essentiels pour faciliter le processus de communication sociale entre la population, ce qui renforce les relations sociales.

À travers ce mémoire, nous avons essayé de démontrer le rôle de l'espace public dans de grands ensembles dans la réalisation de la cohésion sociale en étudiant les espaces publics dans le quartier de Harraten. L'objectif de cette étude était de mesurer le degré de cohésion sociale à Harraten, et la méthode de recherche utilisée pour mener à bien cette étude est basée sur une analyse in-situ, une enquête par questionnaire auprès des habitants de Harraten, ainsi que nous sommes appuyés sur l'observation lors de la visite au site de l'étude.

Enfin, l'étude propose quelques recommandations pour parvenir la cohésion sociale dans les grands ensembles d'habitat.

## **Les mots clés :**

Les grands ensembles d'habitat- espace public- La cohésion sociale- Communication sociale- Harraten.



## **Abstract:**

In large housing complexes, public spaces are essential to facilitate the process of social communication between the populations, which strengthens social relations.

Through this brief, we have tried to demonstrate the role of public space in large groups in achieving social cohesion by studying public spaces in the Harraten district. The objective of this study was to measure the degree of social cohesion in Harraten, and the research method used to carry out this study is based on an in-situ analysis, a questionnaire survey of Harraten residents, as we are supported by observation during the study site visit.

Finally, the study proposes some recommendations for achieving social cohesion in large housing estates.

## **Key words:**

Large housing clusters- Public space- Social cohesion- Social communication- Harraten.